LA PUBLICITÉ EST RECUE

### Mariages de raison et mariages d'amour

M. Deschanel est remis de son dange. reux accident, et le gouvernement de M. Millerand a triomphé l'autre jour à une ment dont l'énergie a fait reculer l'Allemagne et a triomphé du mouvement révolutionnaire.

Je ne cache pas mon entière satisfaction de ces deux événements qui nous permettent d'espérer que nous n'aurons ni crise présidentielle ni crise ministérielle. Pourquoi faut-il que cette joie si sincère, jet que je ne crains pas d'exprimer publiquement, ne soit peut-être pas partagée par tous ceux qui, au scrutin du 28 mai, assurèrent le succès de M. Millerand, et

aussi par ceux qui envoyèrent M. Descha-nel à l'Elysée ? M'est-il permis à moi, nouveau venu dans la majorité républicaine, de m'éton-ner de la complexité des sentiments que j'y rencontre et que j'avoue ne pas com-

Ma stupéfaction a été grande quand, au sendemain de l'accident du Président de la République, j'ai vu, non pas dans les journaux d'opposition, mais dans ceux d'une orthodoxie républicaine incontestée, cette singulière abondance de détails et parfois d'images qui ne tendaient à rien moins qu'à diminuer la personnalité du chef de l'Etat.

Lors de l'élection à la présidence de la République, je n'ai pas caché mes préférences pour M. Clemenceau, mais je me suis incliné devant le résultat, et j'estime aujourd'hui que toucher à M. Deschanel c'est atteindre le prestige de la France vis-à-vis de l'étranger et l'autorité du régime suis-à-vis du pays. ris-à-vis du pays.

Or, dès la rentrée du Parlement, après vacances de la Pentecôte, on ne s'entretenait dans les couloirs de la Chambre que de la prochaine crise présidentielle. Je conçois que celle-ci puisse satisfaire demain des appétits inassouvis, mais je ne vois pas en quoi elle servirait la France

D'autre part, M. Millerand doit aller pro-chainement à Spa défendre les intérêts de la France. Il a donc demandé à la Chamre un vote catégorique de confiance afin l'augmenter son autorité vis-à-vis de nos iés et vis-à-vis de l'Allemagne. Avant la séance de vendredi, je pensais denc qu'il serait acclamé après une dis-

cussion très courte, et qu'on ferait fran-

15 c. le numéro

Mais pas du tout. Une nuée d'interpellations s'est abattue sur sa tête. Il y répon-dit par un discours documenté où il exposa que, si la situation est difficile, ce n'est pas lui qui l'a créée, et qu'on aurait tort de l'en rendre responsable.

Il m'a convaincu. J'ai compris que dans les négociations de demain il fallait tenir compte des réalités et des possibilités,

compte des réalités et des possibilités, ne pas demander à notre négociateur de prendre des engagements que, comme tous ceux qui sont informés, je sais qu'il ne pourrait pas tenir, et que ses remplaçants ne pourraient prendre qu'en trompant sciemment le pays.

Malgré tous les souvenirs qui m'obsèdent dans cette Chambre où deux générations des miens se sont succédé sur les bancs de l'opposition, j'ai soutenu et je soutiendrai le plus longtemps possible, parce qu'il a M. Millerand à sa tête, un gouvernement qui comprend pourtant MM. Steeg, Sarraut et Lhopiteau... Je le soutiendrai contre des républicains cepensoutiendrai contre des républicains cepen-dant qualifiés qui dissimulent mal, malgré toute leur courtoisie, leur étonnement de me voir au milieu d'eux.

C'est ce qui me donne le droit de rappe ler à mes collègues, démolisseurs éven-tuels des ministères, que tout homme rai-sonnable a, aujourd'hui, le sentiment très net que le pays ne peut se relever sans continuité dans l'effort. Cette continuité est impossible si nous assistons comme par le passé à ces crises ministérielles fréquentes contre lesquelles nous nous sommes tous élevés au cours de la campagne

Ayant la volonté, que j'ai déjà exprimée nilleurs, d'améliorer et non de saboter, au détriment du pays, un régime que je me suis engage à servir, je ne suivrai pas, sur le terrain où ils cherchent à entraîner les nouveaux venus, ces « personnages consulaires», c'est-à-dire ces éternels remplacants, qui se désespèrent de voir durer la présidence de M. Deschanel et le gouvernement de M. Millerand.

LE PROVOST DE LAUNAY.

### POUR LA BAISSE DES PRIX

ON GRAND MAGASIN VA DONNER L'EXEMPLE A PARIS Paris, 9 juin. Les directeurs d'un des grands magasins situés sur la rive gauche ont résolu de prendre l'initiative d'un mouvement contre la cherté de la vie en abaissant leurs prix sensiblement, Dans une huitaine de jours leur projet entrera en réalisation.

On escompte que les grands magasins de province seront contraints d'entrer à leur tour dans la même voie, sous peine de voir leur clientèle s'adresser aux grands magasins parisiens, qui auront baissé leurs prix.

DES CONSOMMATEURS COMME IL EN FAUDRAIT PARTOUT Saint-Etienne, 9 juin. — L'Association des poilus vient de faire placarder un appel énergique à la population, invitant les consommateurs à se restreindre pour jeter bas l'organisation de la vie chère. Ne rien acheter tant que la baisse dont on parle ne se traduira pas par des faits. Telle est sa formule : « Que chacun ait le courage de se priver un peu, que chaque jour soit marqué par une économie, et les prix excessis disparaitront. Les voyageurs et représentants de commerce constatent chez leurs clients les premières hésitations: melleurs clients les premières hésitations; quel-ques-uns ont suspendu leurs tournées. Les or-dres ralentissent dans le commerce des ru-bans et une mévente se dessine dans l'indusdes cycles et des armes. Encore un peu de patience, et nous verrons les cours changer d'allure, Il faut tenir. On les aura : la hausse est finie. Que les spéculateurs se le disent!» REVISION DES PROHIBITIONS

D'IMPORTATION Paris, 9 juin. — Il est question d'apporter d'importantes atténuations au décret du 23 avril dernier, intendisant l'importation de toute une série d'articles non indispensables. Déjà, sur les réclamations de l'Italie et de la Suisse, le décret ne joue plus en ce qui conserve les marchendisses en propuentage de conserve les marchendisses en propuentages de conserve de cons suisse, le decret ne joue plus en ce qui con-cerne les marchandises en provenance de ces deux pays. M. Jaspar, ministre beige, est ve-mu demander à M. Isaac et à M. François-Mar-sal la même faveur pour la Belgique, et il pe-raît difficile de la refuser. Si l'Amérique et l'Angleterre réclament à leur tour de pouvoir nous fournir librement les articles prohibés, il ne resters plus rien du décret de rectriction

L'AFRIQUE DU NORD DONNERA

UN MILLION DE MOUTONS Marseille, 9 janvier. - La nouvelle campagne du bétail algérien, marocain et tuni-sien vient à peine de commencer que tout fait prévoir qu'elle sera plus fructueuse que les années précédentes. On prévoit que cette campagne se terminera par un million de tôtes

LA VIANDE Cusset, 9 juin. — On a constaté à la foire une baisse presque générale des cours sur les petits porcs. La baisse a atteint jusqu'à 100 dr. par animal.

BAISSE SUR LE BETAIL A DIJON Dijon, 8 juin. — Une baisse sensible vient l'être constatée à la foire de Saulieu sur le bétail, notamment sur les vaches laitières, qui ont été vendues 300 francs de moins par tête qu'à la précédente foire, et sur les petits porcs, où la baisse était de 50 francs par tête. La baisse a été plus légère sur les animaux de boucherie.

Lyon, 9 juin. — La vague de baisse, encore faible, se fait sentir à Lyon. Les produits d'épicerie accusent un fléchissement des prix : pâtes, conserves et légumes secs ont diminué de 10 à 35 centimes par kilo; la viande vaut de 10 à 25 centimes de moins par kilo. Le litre d'huile, qui cotait 12 fr. 50, se paie aujourd'hui 10 fr. Les œufs sont tombés de 6 fr. 50 à 5 fr. 50 le douzaine: le beutre a baissé de 1 frança par le Les œuis sont tombés de 6 fr. 50 à 5 fr. 50 la douzaine; le beurre a baissé de 1 franc par livre. Passons sous silence les légumes et les fruits saisonniers, dont l'abondance, cette année, aurait suffi à peser sur les cours. On achète de la belle cerise à 45 centimes la livre. Les séries de chaussures cataloguées de 85 à 80 fr. sont affichées maintenant 70 à 72 fr. Et la soierie elle-même a baissé de 250 fr. par 100 kilos sur la matière première. Un peu plus 100 kilos sur la matière première. Un peu plus tard, fatalement, les soieries et les... bas de soie s'en ressentiront! Dans les foires qui se tiennent aux environs de Lyon et dans les dénertements. départements limitrophes, gros producteurs de bétail, il y a nléthore de vendeurs et pénurie d'achèteurs, qui ne se soucient pas de « dau-ber », pour employer le mot consacré.

### Revue de la Presse

La baisse du prix de la vie

Le Petit Parisien (M. Marcel Benoît): « Pour l'avoine, la récolte s'annonce formi-dable. La cavalerie militaire a fortement dimi-nué, et la cavalerie civile elle-même, par suite de l'utilisation progressive des camions, ré-came moins de grains. Ainsi verrons-nous peut-être la production supérieure à la con-sommation. Un soleil pas trop ardent et cuel-ques pluies « courtes et bonnes » aidant nous cont donné des prairies au fort riche aspect. Le prix du foin a d'ailleurs baissé de près de actie sur l'année dernière. » La vigne dans le Midi, partout, donne des

messes très grandes. En résumé, tout va. L'abondance du grain, "En resume, tout va. L'abondance du grain, des légumes incitera les paysans à développer l'élevage de la volaille, du canard, du lapin. Le besoin de la viande se fera moins sentir grace à ces produits de remplacement; l'abondance des fourrages permet d'escompter une sagmentation de la production laitière et beurrière; elle aidera à la nourriture, à l'amélioration et à l'augmentation du bétail.

Ainsi, cette situation inespérée aura sa grande répercussion sur le prix de la vie On en

» Ainsi, cette situation înespérée aura sa granide répercussion sur le prix de la vie. On en
voit déjà les résultats, Les conditions du marché se trouvent renversées. Ce n'est plus l'acheteur qui court après le vendeur, c'est le vendeur qui commence à se disputer l'acheteur. La
loi de l'offre et de la demande commence à
jouer de nouveau selon sa normale condition.
Nous allons finir de marcher la tête en bas,
et nous ailons retomber sur nos pieds. Tout
cela grâce au soleil. Brave soleil l... Et tant pis
pour les stockistes accapareurs, spéculateurs,
mercantis et autres parasites de l'organisme
l'acmomique.»

La Journée industrielle:

« Dans les lettres reçues de nos correspondents, une idée qui revient avec persistance, les celle-ci: « La baisse, actuellement, ne separait pas « juste ». Elle obligerait des industricts et des négociants à vendre à perte, ce qui les mettrait dans une situation difficile et sentramerait du chômage. » Il y a là une erreur finorme, commise d'ailleurs de très bonne foi. La « justice » n'a rien à voir dans les phénomènes économiques, pas plus que dans les phénomènes naturels, comme la pluie ou le vent. On l'a d'ailleurs bien vu en ce qui concerne la

la matière première correspondante ait sensi-blement baissé. Le phénomène de baisse tient essentiellement à l'état d'esprit du consom-mateur, qui s'est résigné à la hausse tant qu'il a cru qu'il n'y avait rien à faire pour résister, mais qui maintenant, voyant se manifester les premiers symptômes d'un changement d'orien-tation, restreint ses achats et attend, ce qui oblige les détenteurs de stocks, inquiets, à enoblige les détenieurs de stocks, inquiets, à en-visager et même à réaliser des baisses de prix que ne suffirait pas toujours à justifier et à déterminer la situation générale des marchés. »

« Ne nous laissons plus attendrir par les do-léances de Crainquebille ni par « les frais méné-» raux » de Bistrot, Mettons tous ces rapaces dans le même sac, puisque aussi bien ils n'hé-siteraient point à nous mettre sur la paille. Groupons-nous autour de c'llus sur la paille. Stierdent point à nous mettre sur la paifle. Groupons-nous autour de «l'Union française», 286, boulevard Saint-Germain, à Paris; demandons-lui ses petits papillons sur lesquels sont écrits ces mots qu'il faut enfoncer dans les crânes: « N'achetez que l'indispensable! La » baisse va venir, et... vous la hâterez!» N'achetons plus n'importe quoi à n'importe quel prix. La vague est en route, rien ne l'arrêtera. Faisons autour de nous de la bonne propagande. »

Les élections allemandes

Le Matin (M. Jules Sauerwein): · L'avenir est pleirs de menaces pour l'Allemagne et pour nous. Le gouvernement des éléments modérés que souhaitaient les esprits calmes devient impraticable. » Le Journal (Saint-Brice) :

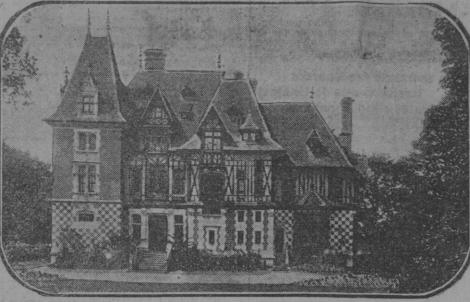
«Trois conclusions se dégagent des main-tenant des élections allemandes : Discrédit général du régime; impossibilité de cons-tituer un gouvernement fort à l'intérieur; aggravation des résistances qui se sont op-posées jusqu'ici à l'exécution du traité.»

L'Eclair (M. Emile Buré):

\*\*La coalition gouvernementale est donc fortement menacée sans que les réaction nures, commise d'ailleurs de très bonne toi. La « justice » n'a rien à voir dans les phénomènes économiques, pas plus que dans les phénomènes naturels, comme la pluie ou le vent. On l'a d'ailleurs bien vu en ce qui concerne la hausse...

\*\*Ou'est-ce qui fait la baisse? C'est la restriction des achats. Les acheteurs se faisant de plus en plus rares, les détenteurs de maitères pour soumateurs seront tentés de reprendre leurs nohats. Il en résulte que « la baisse n'est pas des détenteurs d'objets manufacturés pour tout se trouver contraints à la baisse sans que les réaction fortement menacée sans que les réaction naires puissent songer à prendre le pouvoir pacifiquement. C'est ce qui souligne la gravité de la crise politique allemande. Elle appelle presque nécessairement un coup de force dans un temps plus ou moins éloitement sans doute le courant séparatiste. Il est vrai que notre créance peut avoir à em souffrir. Mais quoi l'Helfferich et les seus étaient prêts à nous faire la guerre pour l'annuler l'Avec les indépendants, au moins la révolution continue, et comme elle n'est pour l'annuler l'Avec les indépendants, au moins la révolution continue, et comme elle n'est pour l'annuler l'avec les indépendants, au pour pacifiquement. C'est ce qui souligne la gravité de la crise politique allemande. Elle appelle presque nécessairement un coup de l'orce dans un temps plus ou moins étoité de la crise politique allemande. Elle appelle presque nécessairement un coup de l'orce dans un temps plus ou moins étoi-dants ne nous chagrine pas, puisqu'il accentuers sans doute le courant séparatiste. Il est vrai que notre créance peut avoir à seu vrai q L'Eclair (M. Emile Buré) :

LA VILLÉGIATURE DE M. DESCHANEL



RESIDENCE ACTUELLE DU PR ESIDENT DE LA REPUBLIQUE

est violemment attaquée

Chicago, 8 juin. — La Convention républicaine s'est ouverte sous la présidence du sénateur Lodge, qui a immédiatement jeté le gant aux démocrates en attaquant vigoureusement la politique du président Wilson.

vu qu'il ne s'agissait pas d'une lique de paix mais d'une alliance. Or, l'Amérique ne peut pas garantir le chaos européen, elle ne s'en-fermera pas dans l'isolement, mais elle veut rester libre. »

Les chants du soldat

Le « poilu » a chanté dans tous les temps, sous tous les régimes. Il chante sur

la route ensoleillée et poudreuse, ou dé-

trempée par la pluie, pour se donner du cœur aux jambes et de l'allégresse au cer-

veau. Et il chante souvent des refrains ve-

nant du fond des âges. Ils sont nés sur les

tés — non sans subir des déformations ou

Voici que l'occasion se présente de don-

plus officiel. On sait que nos musiques mi-

litaires ont été désorganisées par la guerré.

Les instrumentistes font défaut. Il a fallu

se contenter d'une musique par division et

supprimer les autres. Un grand nombre de

chefs et de sous-chefs de musique ont dé-

posé leur baguette et sont affectés aux ser-

"Le général Margoulet, gouverneur militaire de Lyon, dit un de nos confrères, vient d'adresser aux autorités placées sous

ses ordres une circulaire leur recommandant d'utiliser les chefs et sous-chefs de musique à la formation dans les régiments de chœurs à pleine voix et à l'enseigne-

C'est l'orphéon obligatoire comme le service. Il sera bien accueilli. Dans nos

cordiales. Car, suivant les vers fameux :

Les cœurs sont bien près de s'entendre Quand les voix ont fraternisé.

santes sans grossièreté, sentimentales sans

obscenité? Un brillant officier, M. du Fres-

nel, l'avait tenté naguère avec quelque succès, et les chefs l'avaient encouragé dans cette voie. Mais il manquait une or-

ganisation régulière, des agents de liaison entre l'auteur et les soldats. Ils sont au-

iourd'hui tout désignés : ce sont les chefs et sous-chefs désaffectés, en disponibilité

Sans doute, l'exercice du solfège et du

plus au music-hall. Nous aurons pour no-

tre joie une floraison abondante de comi-

ques à voix. C'est la tradition française qui

renaît sous une forme nouvelle. Sur les cadavres des grenadiers de Waterloo, on trouvait un mince petit cahier aux pages froisées, et c'était un cahier de chansons!

peloton des chanteurs.

vices généraux des corps.

journalier. »

des retouches spéciales mais sans vieillir.

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

#### Le ministère allemand | Lapolitique du président Wilson démissionne

LE CHATEAU DE LA MONTELLERIE (CALVADOS).

M. Muller est chargé de constituer le nouveau cabinet Berlin, 8 juin. - Le cabinet a donné sa

démission.

Berlin, 8 juin. — M. Ebert a chargé M. Muller de constituer le nouveau cabinet. On croit que M. Muller fera une démarche auprès des indépendants, démarche qui n'obtiendra sans doute aucun résultat. Puis il cherchera à constituer son ministère avec la coalition actuelle. On estime qu'il n'y réussira pas et qu'il devra décliner l'offre de constituer le ministère.

M. Trimborn en serait alors chargé. Il essaierait de faire entrer dans la coalition les conservateurs modérés, tout en y maintenant les majoritaires. Il est probable que ces derniers refuseront leur collaboration.

La presse est unanime à reconnaître qu'il est impossible de constituer une coalition durable. Le «Berliner Tageblatt» (démocrate) envisage même l'éventualité de la dissolution du nouveau Rechstag.

Les résultats connus sur les élections Les résultats connus sur les élections

Berlin, 8 juin. — D'après les résultats con-nus jusqu'à présent, résultats qui ne sauraient être soumis qu'à de légères modifications, la composition du nouveau Reichstag serait la

suivante:
Parti national allemand, 46; parti populaire, 62; centre, 69; parti populaire bavarois, 18;
démocrates, 45; socialistes majoritaires, 102;
socialistes indépendants, 74; communistes, 2;
hanovriens, 3; ligue des paysans wurtembergeois, 3; parti bourgeois wurtembergeois, 1;
ligue des paysans bavarois, 3, soit ensemble
429 députés. lition disposeraient ainsi de 216 sièges, soit

une majorité très précaire qui ne permettrait pas la formation d'un gouvernement solide, d'autant plus que cette majorité sera probablement transformée en minorité par les élec-

Berlin, 8 juin. — Le nombre des députés du futur Reichstag, en y comprenant les deputés des régions de plébiscite et les candidats qui seront désignés ultérieurement sur les listes d'empire, atteint à dix heures du soir le chiffre de 447, qui de décomposerait ainsi : conservateurs nationalistes, 62; modérés, 60; centre, 66; démocrates, 44; majoritaires, 109; indépendants, 77; communistes, 2; parti populaire bavarois et parti populaire chrétien fédéraliste, ensemble 19; parti guelle, 5; autres petits partis, 3.

A l'heure actuelle, la coalition ne dispose même plus de la moitié des mandats.

Dans les pays rhénans Dans les pays rhénans

Mayence, 8 juin. — Les résultats déjà connus des élections dans les pays rhénans donnent les résultats suivants:

Conservateurs nationalistes, 7 élus au lieu de 5 en 1919; conservateurs modéres, 13 au lieu de 8 en 1919; centre, 37 au lieu de 45 en 1919; démocrates, 3 au lieu de 12 en 1919; socialistes majoritaires, 19 au lieu de 35 en 1919; indépendants, 11 au lieu de 2 en 1919.

Le parti populaire chrétien qui n'avait Le parti populaire chrétien, qui n'avait aucun représentant en 1919, obtient un siège. Les résultats définitifs peuvent mo difier légèrement ces chiffres, mais les per tes des partis de la coalition ne peuvent plus maintenant être rattrapées.

La tension devient de plus en plus inquiétante entre la Suède et la Finlande

Copenhague, 8 juin. — Le différend survenu entre la Finlande et la Suède au sujet des îles Aland a pris depuis vingt-quatre heures un caractère assez aigu sur les deux rives du golfe de Finlande. Les esprits se montrent très surexcités à la suite de l'arrestation des chefs du mouvement alandais. Les nouvelles d'Helsingfors ne laissent aucun doute sur la détermination alandais. Les nouvelles d'Helsingfors ne laissent aucun doute sur la détermination de la Finlande à défendre, même par les armes, l'intégrité de son territoire national. Or, au point de vue militaire, il y a tout lieu de croire que la Finlande a sur la Suède une supériorité marquée. Elle possède notamment un nombre de canons, pour la plupart capturés aux Russes, dépassant ce que peuvent metire en ligne les trois pays scandinaves réunis.

Au Danémark on fait les plus granés ef-Au Danemark on fait les plus grands efforts dans le sens de la conciliation. De forts contingents de troupes finlandaises sont partis pour les îles Aland, où l'on redoute un soulèvement.

ment élémentaire du solfège. Il recommande même l'introduction de quelques séances de chant dans le tableau du travail journalier.

Stockholm, 8 juin. — Une vive émotion a été soulevée dans toute la Suède par la nouvelle de l'arrestation par le gouvernement finlandais de deux principaux membres de la délégation des habitants des fles Aland, qui vint dernièrement à Stockholm réclamer l'appui du gouvernement suédois. Cette émotion a encre été accerve nor le Cette émotion a encore été accrue par la décision du gouvernement finlandais d'envoyer d'importants détachements de troupes dans les îles Aland. On asponce à la dernière heurs que le gouvernemest finlandais ayant protesté dans la journée auprès du cabinet de Stockholm contre l'attitude de la Suède, une note rédigée en termes énergiques a été envoyée à Helsingfors.

AUX ETATS-UNIS

Le général Pershing démissionne Washington, 8 juin. — Le général Pershing a avisé par lettre M. Baker, se-crétaire d'Etat à la guerre, qu'il avait l'in lention de se retirer de l'armée, « car il

litaire. »

M. Baker a accusé réception au général Pershing de sa lettre. On annonce que la démission du général sera acceptée. Le général conservera sa solde de général tant

qu'il vivra.

La démission du général Pershing simplifie une situation qui se trouvait légèrement tendue du fait que le général March, moins ancien que le général Pershing, a été nommé au poste de chef d'état-major, position que le général Pershing aurait régulièrement du occuper en temps de paix.

On déclare que la démission du général Pershing serait motivée par son intention de se lancer résolument dans la vie politique. Le bruit court même que le général pourrait faire acte de candidat à la présidence de la République.

Londres, 8 juin. — Mardi matin, le comité du Conseil suprème économique interallié, composé des délégués français, italiens, belges et anglais, s'est de nouveau livré à des discussions préliminaires en vue de la conférence qui doit avoir lieu avec M. Krassine, avec lequel jusqu'ici il n'a eu aucun rapport. On assure que ces discussions font des progres, mais on ne s'attend pas à ce que le comité entre en conférence avec M. Krassine avant que les conversations préliminaires avec les ministres britanniques aient abouti à une conclusion satisfaisante.

KRASSINE A LONDRES

Les pourparlers continuent

La Russie relâche ses prisonniers anglais Londres, 8 juin. — Un diplomate écrivant dans l'« Evening Standard » dit apprendre de source autorisée, mals non officielle, qu'à la conférence d'hier M. Krassine a été à même d'annoncer que tous les prisonniers britanniques portés sur les listes déjà fournies par Moscou et détenus pour espionnage ou pour actes subversifs ou considérés comme tels ont été mis en liberté et sont envoyés en Angleterre.

M. Keegling, M. Rayner et Miss Burnand, trois prisonniers au sujet desquels une récent délégation britannique a demandé instamment des informations, doivent être relâchés immé datement, et selon les assurances de M. Kras-sine, ils devaient l'être déjà hier soir. On esti-me généralement dans les ambassades de Lon-dres qu'on prépare une voie d'entente claire avec la Russie.

Lloyd George et Krassine seraient d'accord Lioyd George et Krassine seraient d'accord
Londres, 9 juin. — Le « Daily Express »
se dit en mesure d'affirmer que Krassine
a donné satisfaction à M. Lloyd George sur
tous les points, et que les relations commerciales seront reprises immédiatement.
En ce qui concerne la question de l'or russe, au sujet de laquelle la France fait entendre des protestations, on tournerait, dit
ce journal, la difficulté en envoyant ce
métal à des banques danoises et suédoises,
qui ouvriraient aux exportateurs britanniques des crédits. De cette façon, l'or ne
viendrait pas à Londres.

Peut-on commercer avec les soulces Peut-on commercer avec les Soviets

Wilson.

« C'est au peuple, a déclaré l'orateur, de dire maintenant ce qu'il pense de la Société des nations du président Wilson. Il importe que le président Wilson et l'autocratie qui le représente soient exclus dorénavant du contrôle gouvernemental.

Abordant la politique extérieure, M. Lodge parla d'abord de la question du Mexique et dénonça les effets néfastes de la politique passive. Il faut que les Mexicains choisissent un chef capable de rétablir l'ordre avec l'appui des Etats-Unis. L'heure est venue d'en finir avec l'anarchie. Londres, 9 juin. — Le Tresor serait arrivé à la conclusion définitive qu'il est absolument impossible de faire aucun commerce avec les bolcheviks à moins qu'on ne reconnaisse le gouvernement des Soviets — et tous ses décrets — non seulement comme étant le gouvernement « de facto », mais comme étant le gouvernement « de jure » de la Russia.

L'attitude de la France Londres, 9 juin. — Au cours de la réu-nion du Conseil économique interallié, M. Avenol a exposé le point de vue de la France dans la question du commerce avec

avec l'anarchie.

Incapable d'agir au Mexique, M. Wilson prétendait engager les Etats-Unis dans le guépier arménien. Cette affaire amène l'orateur à parler de la Société des nations. M. Wilson, sur ce point encore, a failli à sa tâche. la Russie:

"La France, a-t-il dit, n'est nullement opposée en principe à la reprise des relations commerciales avec la Hussie. Ce à quoi elle s'oppose, c'est à ce que l'or saisi par les bolcheviks à la Banque impériale russe leur serve de moyen d'échanges. Elle ne prétend pas, comme on l'a écrit dans certains journaux anglais, entrer en possession de cet or, dont une partie d'ailleurs appartient à la Roumanie, pour rembourser dans une certaine mesure les créanciers français de l'ancien régime russe. Elle estime qu'on ne saurait admettre que le gouvernement des Soviets, qui sur ce point encore, a failli à sa tâche.

« Il fallait d'abord faire la paix puis aviser à l'organisation du monde futur. Si M. Wilson avait dit: « Nous avons fait la guerre pour » vous aider à la gagner, maintenant il nous » faut empêcher les Allemands de recommencer; nous, Américains, nous nous chargeons » de l'Extrême-Orient, vous, Européens, réglez » vos affaires à votre guise, » alors l'Amérique aurait mérité la gratitude du monde. Au contraire, M. Wilson a prétendu tout faire reposer sur la prétendue charte des nations. Le Sénat a discerné immédiatement le péril. Il a vu qu'il ne s'agissait pas d'une ligue de paix tre que le gouvernement des Soviets, qui a répudié le passif des gouvernements qui l'ont précédé, emploie l'actif que ces gou-vernements ont laissé à subvenir à ses pro-pres besoins. La France est, en outre, d'apres besoins. La France est, en outre, d'avis qu'avant d'entrer en relations commerciales avec la Russie, il importe de savoir exactement où l'on va: si le gouvernement des Soviets est bien, comme on l'affirme, le seul commerçant en Russie; s'il sera légal pour le commerçant allié de faire des échanges avec des particuliers ou si ce sera illégal; et, d'autre part, quelles garanties les commerçants étrangers auront s'ils traitent directement avec le gouvernement qui, faisant les lois et les appliquant, se trouvera, en cas de différend, à la fois juge et partie. De toute façon, il est bien entendu que quels que soient les décisions prises et les arrangements conclus ils ne sauraient en aucune façon supposer la reconnaissance directe on indirecte du régime soviétique.

#### lèvres du peuple et ils y'sont toujours resfranco-belge se prépare

Elles ne sont pas toutes matière à bréviaire, ces chansons de route, mais elles Bruxelles, 8 juin. — Le roi a eu dans la matinée un long entretien avec le chef d'état-major général. Celui-ci partira incessamment pour Paris, où il commencera avec le maréchal Foch les conversations préalables à la conclusion d'un arrangement militaire. ont de l'allure, du rythme, de l'accent. Elles fleurent le terroir de France. On ne les entend pas monter dans la lumière du matin comme l'alouette gauloise, avec

le régiment qui passe, sans un peu d'é-M. Lloyd George viendra à Paris Londres, 8 juin. — M. Lloyd George compte se rendre à Paris vers le 20 juin pour conférer avec M. Millerand sur cer-tains points du problème de l'indemnité allemande avant la Conférence de Spa. ner peut-être à ces chansons de route un caractère un peu moins égrillard et un peu

L'Allemagne demande de conserver

200,000 hommes sous les armes Parts, 9 juin. — Il y a cinq jours, le gouvernement allemand a adressé une nouvelle note aux gouvernements alliés pour leur déclarer qu'elle se trouvait dans l'impossibilité de réduire à la date du 10 juillet prochain les effectifs de son armée règulière au chiffre prévu par le traité de Versailles, soit 100,000 hommes. Elle demande que les effectifs actuels de la reichswehr, théoriquement de 200,000 hommes, soient maintenus de façon permanente. A San-Remo, les puissances ont déjà reçu pareille requête; elles y ont répondu en pressant l'Allemagne d'accomplir ses engagements. Par la suite on jugerait si, vu ses difficultés intérieures, une protection militaire plus ample devrait être assurée à l'ordre public. Dans l'affirmative, l'Allemagne recevrait le dron non point d'accroître son armée régulière au delà des effectifs prèvus par le traité, mais d'augmenter ses forces de police. Dernièrement, appelé à délibèrer sur cette importante question, le conseil militaire de Versailles s'est prononcé dans ce sens. Les puissances alliées ne se dénartiront done neint dere

s'est prononcé dans ce sens. Les puissan-ces alliées ne se départiront donc point de l'attitude qu'elles ont prise. régions particulièrement, où il y a beaucoup de jolies voix et où les autres même Une nouvelle Note allemande chantent volontiers, l'orphéon militaire se-Berlin, 8 juin. — Le gouvernement alle-mand a adressé à la commission des répa-rations siégeant à Paris une nouvelle note, où elle se plaint d'avoir à livrer les meil-leurs navires allemands en construction, et fait remarquer encore une fois que les cent mille tonnes qui lui sont laissées ne corres-pondent pas aux besoins de l'Allemagne. ra une distraction appréciable dans la vie un peu monotone de la caserne. Les relations de camaraderie n'en seront que plus

La Pologne et la Tchéco-Slovaquie Quel poète populaire écrira pour les pollus des chansons gaies sans trivialité, plai

recourent à l'arbitrage Varsovie, 8 juin. — On annonce de source autorisée que la procédure du plébiscite serait abandonnée d'un commun accord par la Pologne et Tchéco-Slovaquie pour le règlement de la question de Teschen, de même que pour celle de Spisz et d'Orawa. Les deux parties se seraient entendues pour confier la solution du litige à l'arbitrage d'une personnalité qui jouit en Europe d'une autorité morale exception nelle

artistique. Madelon sera la cantinière du L'enquête sur l'affaire Landru chant nous vaudra quelques vocations de

touche à sa fin Paris, 8 juin. - Les témoins dans l'affaire Paris, 8 juin. — Les témoins dans l'affaire Landru ayant tous été entendus, le juge, M. Bonin, a commencé anjourd'hui les interrogatoires de Landru en vue de la fin prochaine de l'enquête. Tous les faits concernant la disparition de la première victime de Landru, Mme Cruchet, ont été groupés, et l'inculpé a été invité à les discuter. Landru a continué à garder le silence.

### LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

### Le Sénat adopte deux projets de loi

Le premier accorde 200 millions au développement de notre flotte de pêche Le econd concerne l'autonomie des ports maritimes

On adopte le projet de loi portant autorisation d'engagement d'une dépense de 200 millions de francs applicable au développement de la flotte de pêche et à l'organisation de la pêche maritime.

L'autonomie des ports maritimes

L'ordre du jour appelle la première déli-bération sur le projet de loi concernant l'autonomie des ports maritimes de com-merce et la simplification des formalités relatives à l'exécution des travaux des

M. Brindeau, rapporteur, expose que le projet a pour but d'assurer à nos ports de commerce une direction à la fois plus dé-centralisée et plus unifiée. Déjà le rôle des centralisée et plus unifiée. Déjà le rôle des Chambres de commerce dans la construction et dans l'exploitation de nos ports a été, au cours des dernières années, considérablement étendu; l'Etat continue cependant à intervenir, et il le fait par de multiples administrations indépendantes les unes des autres, d'où un manque d'harmonie et une grande complication dans les décisions prises. De là le mouvement en faveur de l'autonomie des ports de commerce. Cette autonomie fut réalisée partiellement par la loi du 5 janvier 1912, mais cette dernière loi, alourdie par un règlement d'administration publique intervenu en 1916, n'a mas été appliquée. Il s'agit aujourd'hui de la modifier pour la rendre plus applicable.

L'article premier prévoit que le régime L'article premier prévoit que le régime de claque port est institué par un décret du Conseil d'Etat.

du Conseil d'Etat.

En ce qui concerne la composition des conseils d'administration, la majorité appartiendra toujours à l'élément local représenté par douze membres. Ceux-ci seront maîtres de l'élection du président, qui a voix prépondérante. Les Chambres de commerce ne peuvent donc pas se plaindre.

Pour ce qui est de la nomination du directeur, il est choisi sur une liste de trois candidats établie par le conseil d'administration.

candidats etablie par le conseil d'administration.

M. Roustan, après avoir déclaré qu'il votera la loi, demande toutefois au gouvernement de faire figurer dans le règlement d'administration publique diverses déclarations visant les trois points suivants: 1º Maintien du caractère facultatif de la loi; 2º suppression de la nécessité d'une liste de trois noms pour nommer le directeur; 3º maintien de la Chambre de commerce à la majorité dans le conseil d'administration. M. Roustan dit que le directeur du port

que prévoit le projet n'est autre chose que l'ancien chef d'exploitation du port. Quoi qu'il en soit, conclut M. Roustan, le projet de loi actuel est une étape vers la liberte. Si imparfait qu'il soit il faut le voter. M. Bignon, sous-secrétaire d'Etal à la marine marchande, demande à son tour au Sénat de voter le projet. «On a demandé au gouvernement, dit M. Bignon, de faire certaines déclarations. Je les apporte en suivant l'ordre des observations des Chambres de commerce mariti-

mes:

"Au sujet de la consultation des Chambres de commerce sur la declaration d'autonomie d'un port, je déclare d'ue cette consultation aura lieu dans tous les cas et qu'elle sera recueiltie par la commission d'enquête. Mais l'avis des Chambres de commerce ne sera pas forcément suivi par le gouvernement quand cetut-ci prendra sa décision. »En ce qui concerne le choix du direc-teur, le gouvernement exercera tous ses pouvoirs, mais il est clair qu'un directeur ne pourrait être maintenu contre le gré de la Chambre de commerce.

» Pour ce qui est de la composition du conseil d'administration, la Chambre de Commerce sera maîtresse en fait de la désignation des membres du bureau et du président. En ce qui concerne les Chambres de Commerce actuellement concessionnaires des outillages de port, effes ne seront pas dépossédées. » Après quelques interventions de MM. Farjon, Buhan, Courrégelongue et Bignon, on passe à la discussion des articles, qui sont successive-ment adoptés, ainsi que l'ensemble du projet.

> La médaille commémorative de la guerre

En fin de séance, le Sénat adopte le projet voté par la Chambre et instituant une mé-daille commémorative française de la Grande Guerre. La prochaîne séance est fixée à jeu

Etrange pitié pour un Boche assassin Au début de la séance, M. Quesnel avait questionné le ministre de la guerre au sujet d'un prisonnier de guerre qui, après avoir assassiné deux cultivateurs et avoir été condamné à mort, jouit de l'impunité et se trouve dans un camp de prisonniers. Le ministre ayant déclaré que la condamnation ne peut plus être exécutée, la cuestion est transformée en interpellation et ajournée à quinzaine.

## La Chambre vote le budget de la justice

Paris, 8 juin. — La Chambre continue la discussione du budget de la justice.
Sur intervention de M. Vincent-Auriol,
M. Lhôpiteau, ministre de la justice, déclare cu'il n'a jamais eu l'intention d'opérer la suppression des petits tribunaux par voie budgétaire, et que la question est Dans la discussion des chapitres, MM. Blaisot, Charles Bernard demandent un statut pour les commis-greffiers et une amélioration de leur traitement. Le garde des sceaux fait observer que les commis-greffiers sont les employés des greffiers et non de l'Etat.

A l'article 16 recommence la discussion de la suppression des petits tribunaux d'arrondissement, autour de laquelle on a tant discuté denvis le veille

discuté depuis la veille.

M. Cheusi (socialiste) demande que tout le chapitre soit renvoyé à la commission.

M. Emmanuel Brousse, sous-secrétaire d'Etat des finances, répond que dès qu'on arrive à l'application des économies, les protestations commencent

protestations commencent
Chaque fôis, dit-il, que le gouvernement propose des restrictions, va-t-on renvoyer le chapitre à la commission ? On devait supprimer 900 justices de paix; on n'en a supprimé que 150 en deux ans !

Le garde des sceaux demande le renvoi, qui est de droit.

M. Saget demande le relèvement des tarifs des avoués, des notaires de campague, qui ne reuvent revendre leurs charges faute de produtts. Les greffiers des justices de paix ne peuvent vivre, non plus que les huissiers honnêtes. Le tarif de 1807 appelle une révision.

Le ministre: Un décret de janvier der-

une révision.

Le ministre: Un décret de janvier dernier a notablement relevé les émoluments
des officiers ministériels, Attendons au
moins qu'il ait produit son effet.

Sur une question reletive à l'indemnité
des jurés, le garde des sceaux annonce
qu'un tableau de relèvement des indemnités judictaires est soumis au Conseil d'Etat.

et l'on passe à celui des weaux-arts Beaux-arts

Il n'y a pas de discussion générale da budget des beaux-arts. M. J.-L. Dumesnil demanue que le per-sonnel des palais nationaux de Fontaine-bleau et de Pau reçoive les mêmes émolu-ments que seux de Paris et de versailles. M. Honnorat, ministre: L'indemnité seule differe A la demande de M. Kergazec, M. Emmanuel Brousse consent à augmenter de 120,000 fr. le crédit du chapitre 64 pour l'en-tretien des Palais de Versailles et de Tria-

On adopte les divers chapitres du budget ordinaire et du budget extraordinaire des Loyers des petits propriétaires Au début de la séance, la Chambre à adopté un projet modifiant la loi du 3 mars 1918 en ce qui concerne le remboursement des 50 % de loyers non perçus par la catégorie des petits propriétaires visés dans la loi, dont les demandes pourront être adressées au directeur de l'enregistrement dans les six mois qui suivront le jour de la signature du procès-verual de conciliation, soit du prononcé de la ser ance arbitrale du président ou du jugement de la commission arbitrale.

Interdiction d'importation

On adopte le projet ratifiant les décrets prohibant la sortie et la réexportation de divers produits. Le crédit aux coopératives

On adopte un projet déjà vote par le Sénat modifiant la loi qui a pour objet l'or ganisation du crédit aux Sociétés coopéra-tives de consommation.

#### Un groupe de défense paysanne de la Chambre

Paris, 8 juin. — Le groupe de défense paysanne de la Chambre s'est réuni sous la présidence de M. Paul Messier, vice-préla présidence de M. Paul Messier, vice-président. Après un exposé très documenté de M. Capus sur la question de l'imp^t sur les bénéfices agricoles, le groupe, sur sa proposition, a décidé de ratifier le vote du Sénat. Puis, M. Lamoureux, après un remarquable exposé de la situation déficitaire de la production des engrais, a été chargé a l'unanimité de porter la question à lu tribune de la Chambre.

Au groupe viticole

Paris, 8 juin. — Le groupe viticole de la Chambre, réuni sous la présidence de M. Barthe, a décidé de protester auprès du ministre de l'instruction publique contre les conférences organisées à l'intention des élèves des lycées et collèges contre le vin de France et les engagements que l'on fait prendre aux élèves de ne plus consommer de vin

M. Capus a présenté un rapport au sujet de l'impôt sur les bénédices agricoles. Le principe établi par le Sénet a été adopté à l'unanimité, et une commission, composée de MM. Gavoty, Viala et Gouhin a été char-gée de s'entendre avec les délégués du groupe de défense paysanne sur les moda-lités

M. Barthe a rendu compte des démarches effectuées auprès du ministre des travaux publics au sujet des transports de vin. A partir du 11 juin, le trafic normal va être

M. Castel a donné lecture d'un rapport établissant que d'ici le mois de septembre il reste 16 millions d'hectos à transporter de la propriété aux centres de consommation. la propriete aux centres de consommation. Après une discussion, à laquelle ont pris part, notamment MM. de Cassagnac et Gavety, il a été décidé que M. Barthe entretiendrait de nouveau M. Le Trocquer de la situation et lui remettrait le rapport de M. Castel, qui a été adopté.

Le groupe de défense des retraités civils et militaires des services publics

Paris, 8 juin. - Un nouveau groupe vient Paris, 3 luin. — Un nouveau groupe vient de se constituer à la Chambre sous le titre de « Groupe de défense des intérêts des retraités civils et militaires des services publics ». Ont été nommés : président, M. Bouyssou; vice-présidents, MM. Anteriou, Rognon, Tranchent et Agout; secrétaires, MM. Aubry, Petit, Ducos, Despax et Barthélemy.

## LES NOUVEAUX IMPOTS

UN CONFLIT ENTRE LA CHAMBRE ET LE SENAT Paris, 8 juin. — M. François-Marsal, ministre des finances, a été entendu ce matin par la commission des finances de la Chambre, au sujet des modifications apportées par le Sénat au projet de loi sur les nouvelles ressources liscales. Le ministre s'en est tenu aux termes des déclarations qu'il a faites dans les deux Assemblées. Il maintient par conséquent presque toutes les décisions de la Chambre en ce qui concerne, notamment, le barême applicable à l'impôt sur le revenu et la cessation au 30 juin de la loi sur les bénéfices de guerre. En ce qui concerne la superfaxe sur les bénéfices de à l'impôt sur le revenu et la cessation au 30 juin de la loi sur les bénéfices de guerre. En ce qui concerne la superfaxe sur les bénéfices de guerre, il accepte la suppression votée par le Sénat. Quant à la question du chiffre d'affaires. le ministre des finances ne prend pas parti. la avait proposé le chiffre de 1 ½ % et accepté la réduction à 1 % votée par la Chambre. Le Sénat ayant repris sa proposition primitive de 1 ½ % il laisse à la Chambre le soin de se prononcer. Le ministre a expliqué que le chiffre de 8 milliards et demi de ressources nouvelles qu'il a obtenu de la Chambre suffirait pour les besoins actuels du budget normel, et qu'il n'était pas nécessaire de recourir aux 2 milliards supplémentaires que le Sénat a votés.

Après l'exposé de M. François-Marsal, la commission a examiné au point de vue du droit constitutionnel la question des relèvements votés par le Sénat. Elle a constaté que le ministre n'ayant repris au Luxembourg aucun des relèvements que la Chambre n'avait nas acceptés, le Sénat n'était pas fondé en droit à voter ces relèvements de sa propre initiative. En conséquence, la commission se propose de donner une conclusion à cette déclaration de principe en repoussant les relèvements votés par le Sénat sans la participation du gouvernement.

La commission des finances s'est réunie dans l'après midi et a pris les résolutions suivantes, en opposition avec celles du Sénat : 1º Elle maintient le texte voté par la Chambre concernant l'impôt sur le revenu; 2º elle fixe au 30 juin courant la date à laquelle cessera d'être

Une promotion du Mérite agricole Paris, 9 juin. — Sur la proposition du ministre de l'agriculture, le «Journal officiel» publie une liste portant promotion et nominations dans l'Ordre du Mérite agricole en faveur spécialement d'agriculteurs, femmes, enfants, vieillards, qui pendant la guerre ont réussi, dans des conditions particulièrement difficiles, à suppléer pour la direction ou l'exécution des travaux agricoles les hommes appelés sous les drapeaux, de manière à obtenir les meilleurs rende, ments.

nant l'impôt sur le revenu; 2º elle fixe au 30 juin courant la date à laquelle cessera d'être appliquée la loi sur les bénéfices de guerre; 3º elle maintient le texte voté par la Cham-

re concernant les droits de succession

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE

# par DELLY

Sous le masque DEUXIEME PARTIE

XV L'ai donné l'ordre de la laisser telle statt au matin, quand Martha, en untrant, s'aperçut qu'Aloys n'était plus là... l'orqu'ici, je n'ai rien dit de ce malheur à vilhelmine. Elle est plus fatiguée, depuis queiques jours, et ne quitte pas son apparament. Nous pourrons peut-être éviter de la donner cette émotion. si, comme je l'espère maintenant, le cher enfant nous l'attroit rendu. Martold approuva d'un air indifférent, et regna la chambre des enfants où, pas plus me les autres avant lui, il ne trouva la moindre indice au sujet de ce mystérieux

Cependant, les jours passèrent sans que les ravisseurs donnassent signe de vie... Martold, pour ne pas exciter l'étonnement de l'opinion publique, avait porté plainte au sujet de la disparition de l'enfant. Mais il ne pouvait, sans se compromettre luimème, confier à la justice les quelques éclaireissements qu'il possédait. D'ailleurs, il n'attendait rien d'une enquête policière. Ses ennemis lui donnaient l'impression d'être trop habiles et trop puissants pour qu'on pût espèrer les découvrir.

Il avait bien fallu apprendre à la comtesse Wilhelmine la disparition de son fils... Trop faible pour supporter ce coup, elle mourut quelques jours plus tard, pieuse et résignée, en attachant sur son mari un regard triste qui semblait dire : « Je te pardonne... mais ne te repentiras-tu donc jamais? »

Nen, Ludwig n'avait aucune velléité de repertir l'avait n'avait aucune velléité de re-

La mère et le fils tombèrent enfin d'accord sur la rédaction suivante :

«L'étoile rouge est informée qu'on accepte l'échange. Toute discrétion promise, pour le présent et pour l'avenir.» présent et pour l'avenir. » La note fut envoyée aux journaux... Puis Martold partit pour Paris, où, au cours de l'été, il avait acheté, par l'entremise d'un homme d'affaires d'une discrétion éprouvée, le vieil hôtel qui réalisait décidément tous ses désirs. Mais pour la première fois depuis qu'il tenait ses deux rôles avec tant de maëstria, il ne se sentait plus si sûr de lui. La certitude que ses adversaires connaissaient tout de son evistence. sentant plus si sur de lui. La certitude que ses adversaires connaissaient tout de son existence, et qu'il était à leur merci, le tenait dans un état d'inquiétude et d'irritation qui venait s'ajouter à son angoisse au sujet d'Aloys... Toutefois, sa grande force de volonté avait assez vite raison des moments de dépression. Il s'occupart beaucoup, se surmenait presque, en attendant la réponse des mystérieux inconnus.

Une après-midi, comme il rentrait à l'hôtel où il occupait un appartement, en attendant que sa nouvelle demeure fût prête, Martold croisa dans le hall trois personnes qui produisirent sur lui la plus vive impression... D'abord venait un homme agé, qui tenait par la main un petit garçon de six à sept ans.

Dans la face blanche, à peine ridée, les yeux lumineux et pénétrants projetaient une vie intense. Ces yeux s'arrêtèrent au passage sur le comte... Et, pareillement, les belles prunelles foncées du petit garçon, dont la tête fine s'ornait d'épaisses boucles brunes. Sous ce double regard, Martold eut un frémissement... Puis, presque aussitôt, il remarqua, venant à quelque distance du vieillard et de l'enfant, un homme dont le type ne pouvait lui laisser de doute sur sa nationalité, en dépit de son costume européen.

Celui-là aussi, en passant regarde fixe.

bland re introce at a provide and the provide

— Il me semble que j'ai déjà vu cette fi-gure-là, et je voudrais savoir si c'est bien la personne que je crois. Tandis que le domestique allait chercher le registre, Martold revint à la porte et l'en-tr'ouvrit pour jeter un coup d'œil au de-

hors.

Les étrangers, à cet instant, montaient dans un riche landau attelé de deux superbes bêtes. Le vieillard passa le premier, puis l'enfant, et enfin le Chinois, qui s'assit en face d'eux... Le valet de pied, un vigoureux garçon au type caucasien, ferma la portière et sauta sur le siège, tandis que le bel équipage s'éloignait rapidement.

Martold, le visage crispé, revint au domestique... Celui-ci, le registre ouvert, parcourait une colonne de noms. -Ah! voici... M. Li-Wang-Tsang, de Martold maîtrisa un vif tressaillement...
Il se pencha pour regarder à son tour, et répéta d'une voix un peu changée :
—M. Li-Wang Capp de Pékin...

piquer rapidement. Les ravisseurs l'avaient laissée là comme une signature — la même que celle trivoués au sa des avertisse de la comme de signature — la même que celle trivoués au sa des avertisse de l'avaient de so-phung et de Rarl Verh au sa des ravisseurs ?

Sum le front de So-Phung et de Rarl Verh marm. Les ravisseurs ?

Sum le front de So-Phung et de Rarl Verh marm. Les ravisseurs ?

Sum le front de So-Phung et de Rarl Verh marm. Les ravisseurs ?

Sum et lui suggéra:

Ceste fois, Ludwig Martold et conscience qu'ul n'était pas le plus fort, qu'il de vait s'avouer vainen. La rage au cœur, ni l'active pas le plus fort, qu'il de vait s'avouer vainen. La rage au cœur, ni l'active ce de demarché de ta part.

Les ravisseurs d'un ment de so-Phung et de Rarl Verh marm. Les raviseurs nous les penses:

- Tup courtes aire mettre une note dans les profincipaux journaux allemands, autrichiers penses:

- Samez lui suggéra:

- Tup courtes me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant.

De vis me rendent mon fils, voit tout ce que je veux maintenant peur je veux je peus je ve l'ascenseur.

Il avait une hâte fébrile d'arriver à son appartement... Ces étrangers, ce Li-Wang-Tsang, n'étaient pas venus ici pour rien. Sans doute lui avaient-ils apporté leur réponse... Et celle-ci, qu'était-elle?

Au troisième étage, il bondit hors de l'ascenseur et s'élança vers la porte du petit salon précédant sa chambre. Ayant ouvert, il entra dans la pièce étroite où flottait une odeur de tabac. sain precedin sa chambre. Ayant ouvert, il entra dans la pièce étroite où fiottait une odeur de tabac.

Ce fut en vain qu'il l'explora, et après elle la chambre voisine. Aucun message n'y avait été déposé à son intention.

Alors, qu'étaient venus faire ici ces gens-là?... Fallait-il penser que leur préasence dans cet hôtel n'avait aucun rapport avec celle du comte Martold?

Mais celui-ci restait persuadé du contraire. La façon dont les étrangers l'avaient regardé, d'ailleurs, était à elle seule une preuve qu'ils venaient là pour lui... Avaient-ils l'intention de l'impressionner par une sorte de défi? Cette explication paraissait plausible à Martold. Ses mystérieux adversaires avaient ainsi voulu lui signifier : « Où que tu sois, nous serons là aussi, dès que nous le voudrons. Prends garde

quand il est venu me ure a cest vous qui avez fait enlever mon fils. "
Tout à coup, il interrompit son mouvement de va-et-vient... Une soudaine pensée venait de jaillir en son esprit.
Cet enfant que le vieillard tenait par la main, cet enfant que le viennate char par le man-cet enfant qui l'avait regardé avec une sorte de haine... ne serait-il pas le petit Luigi Man-Quelque chose en cette physionomie l'avait frappé... un air de famille, une ressemblance avec des visages connus. Oui, ce devait être le fils de don Gaëtano et de Fabienne!

Mais, en ce cas, l'insolence du défi dépassait toutes bornes!... Ils osaient, ces individus, amener jusque sous le toit où il habitait cet enfant qu'il avait fait rechercher, dont il tenait tant à s'assurer la possession!... Ils osaient le faire passer près de lui, comme pour le narguer, en hommes sûrs de leur puissance!... Oui, certes, il fallait qu'ils fussent bien persuadés de n'avoir rien à craindre, pour ramener ainsi Luigi à Paris et le montrer à son pire ennemi, comme pour dire à celui-ci: « Tenez, le voici... Mais vous ne l'aurez pas... vous ne l'aurez jamais. »

GREVE DE LADS A CHANTILLY GREVE DE LADS A CHANTILLY (III), 8 juin. — Le Syndicat des lads de Chantilly sécemment demandé à l'Association des propriéque le pourcentage sur les prix gagnés accordés sonnel des écuries fût partagé seulement entre les radiqués. Les propriétaires ayant refusé de soustecte demande, les lads syndiqués de Chantille 6 invités par leur organisation à cesser le travail vin.

MORT DE GEORGES PRADE MORT DE GEORGES PRADE

, 8 juin. — M. Georges Prade, le rédacteur bien
du «Journal» est mort aujourd'hui à Paris, à
le quarante-cinq ans, après une longue maladie
plusieurs années en effet Georges Prade périch
plusieurs années en effet Georges Prade périch
principal de la company de la conservait intactes tou
belles qualités d'écrivain précis et clairvoyant.
qui débuta au « Velo » fui tout à tour rédac
le Auto», puis directeur des « Sports »; enfin
el a rubrique sportive du « Journal». Ses nom
enquêtes sur l'aviation avant et pendant la
sont encore présentes à la mémoire de tous. Praégalement u. organisateur génial. C'est à lui
doit notamment les épreuves de canots automot d'hydravions de Monaco. Il peut être considéré
un des meilleurs journalistes sportifs français.
ce qu'il occupait dans la presse fut une des plus
es. G. B.

LAWN - TENNIS LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

ESCRIME LA GRANDE SEMAINE D'EPEE LA GRANDE SEMAINE D'EPEE

a juin. — Voici les résultats des quarts de
la championnat individuel d'épée:

onnat de France amateur. — Ire poule: 1. Le
ex æquo, Edmond gentil de Galea de Souzy;

l. Dubourdieu: 2 ex æquo, Trombert, Henard;

l. ex æquo, E.-H. Erisson Hardy: 3. Rodripoule: 1. Temple; 2. G. Puchard; 3. ex æquo,

Moreau d'Aubigny: 5e poule: 1. Bouche; 2.
de Verra, Lapierre: 4. Crespin; 5e poule: 1.
2. ex æquo, Delevoye et Maquet; 4. ex æquo,

t, Espellac; 7e poule: 1. ex œquo, Joé Bridge
t; 8e poule: 1. ex æquo. Buchard et Velin; 3

du revolver: 1. Morineau; 2. Bruneau; 3. Fa Vengœchea; 5. Fouquet ATHLETISME LES CHAMPIONNATS DES SCOLAIRES LIBRES KOLAHMAINEN GAGNE LE MARATHON

New-York, 8 juin. — La grande épreuve de Marathen curue samedi a été gagnée par le fameux coureur findais Hannes Kolehmainen, le vainqueur de Jean cuin aux Olympiad de Stockholm en 1912. Kolehmai en couvit la distance en 2 h. 4749", battant son dus proche adversaire de 20t mètres. BOWLING

LE CONCOURS DU BOWLING-CLUB Bowling-Club organise au bénéfice des veuves de de notre ville, un grand concours de boules au-participeront les six Sociétés fédérées, le diman-juin, à 9 h. du matin.

BOURSES DU COMMERCE

COURS DES CHANGES sur Madrid (0 92), 2 12; sur Amsterdam (2 03), sur Radmid (0 92), 2 12; sur Amsterdam (2 03), sur Rome (1 00), 0 76; sur New-York (5 15), 12 99 \$\frac{1}{2}; \text{dow} \ 1 00), 2 56; sur Copenhague (1 39), 2 20 1/4; clcholm (1 39), 2 90 1/4; sur Christiania (1 39), if Bruxelles (1 00), 1 04 \$\frac{1}{2}\$.

The change coté de Paris sur: Allemagne, 31 1/4; 28 \$\frac{1}{2}\$; venne, 9 1/8. ur Madrid, 47; sur Barcelone, 47 43; sur Lis-li; sur Buenos-Ayres (or), 56 3/4; sur Rio-de-å; sur Valparaiso, 11 23/32. e New-York. — Le 8 juin, change sur Lon-1/2 contre 3 855; sur Paris, 769 cents contre

s. — Avoines. — Chicago, 8 juin. — Annts: sur juillet, 97 (96 1/4); sur septembre, os-Ayres, 7 juin. — Aux 100 kilos: juin, 22. in. — Sur juin, 21 35. cago, 8 juin. — Au bushel en cents: sur (171 1/2); sur septembre, 157 3/8 (157 1/2). 7 juin. — Aux 100 kilos: sur juin, EUX. — Londres, 8 juin. — Térébenthine, cal-oponible, 170 (—); juin-août, 167: juillet-décem-4. — Résines, nominale. th, 8 juin. — Térébenthie, en baisse : 165 à 167 — Résine K. W., 16 75 à 17 75. ock, 390,000. — Recette du jour, 8,000. — Standard incoté. — Stock: 1,811,000. Paulo, 7 juin. — Recette du jour: 7,000. lavre, 7 juin. — Terme: juin, 252 25; juillet, 249; 244 50; novembre, 227 50

urché inactif dans les ports britanniques.

METAUX. — Antimoine. — Londres, 7 juin. — £ 60.

Argent. — Londres, 7 juin. — Comtant, 54 3/8.

New-York, 7 juin. — 99 1/4.

Cuivre. — Londres, 7 juin. — Comptant, 90 17/16; trois is, 94 2/6. Electrolytique, 106/110.

Stain. — Londres, 7 juin. — Comptant, 253; trois mois, 10. Londres, 7 juin. — 105/9. — Londres, 7 juin. — Comptant, 35 10. Livraignée, 37 10. Anglais, 38 — Londres, 7 juin. — Comptant, 43. Livraison

186, 36,000.

IFS ET GRAISSES. \_\_ Londres, 7 juin. \_\_ Suifs raliens, sans changement.

CRES. \_\_ Londres, 7 juin. \_\_ Java blanc, sans aris, 7 juin. — Cours des ventes déclarées à la umbre syndicale: pas d'affaires. — Stock en entre-le 5 juin : 48,326 sacs contre 50,926 la veille.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX du 8 juin 1920 LIQUIDATIONS JUDICIAIRES Nomination de liquidateur et élection de contrôleurs

Des sieurs L.-A. Price et Cie, fabricants de conserves à Bordeaux : le 23 juin, à 2 heures, Du sieur Johannès Broally, entrepreneur de gransports à Bordeaux : le jeudi 24 juin, à 2 h. BORDEAUX

Les nouvelles coupures de la Chambre de commerce La Chambre de commerce vient de remet tre à la Banque de France à Bordeaux de nouvelles séries de bons de monnaie, conti-nuant l'émission commencée le 25 mai der-

du lycée de Bordeaux, deux cérémonies, au cours desquelles seront interprétées des pages de musique religieuse de nos grands maîtres, seront données le jeudi 10 juin courant, à la cathédrale Saint-André. Messe à sept heures et demie du matin; vêpres à quinze heures.

Mort de M. le docteur Demons La mort de M. le docteur Demons, l'éminent chirurgien et professeur agrégé à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, a douloureusement impressionné le corps médical et les nombreux amis que ce maître regretté compte dans notre que ce maître regretté compte dans notre ville.

Né le 12 septembre 1842 dans la Gironde, à Saint-Ciers-de-Canesse, M. le docteur Demons, après avoir noblement fait son devoir et mérité la croix de la Légion d'honneur durant la guerre de 1870-1871, fut appelé en 1886 à la chaire de clinique chirurgicale qu'il a occupée avec un haut savoir durant trente-quatre années.

Chirurgien en chef de l'hôpital modèle Tastet-Girard, qu'il organisa dans tous ses detalls; de l'hôpital des Enfants; de l'hôpital Saint-André; de la maison de santé protestante; correspondant de la Société de chirurgie de Paris, de l'Académie de médecine et de nombreuses Sociétés médicales de France et de l'étranger; membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, dont il fut président; initiateur de la création des Congrès français de chirurgie — il présida celui de 1891 — M. Demons fut, à la suite de ce dernier Congrès, promu officier de la Légion d'honneur. Sa mort est une grande perte pour la science chirurgicale française.

Nous prions sa famille d'agréer nos bien douloureuses condoléances.

L'ossuaire de Douaumont

L'œuvre du Souvenir des-défenseurs de Verdun, que préside effectivement le maré-chal Petain, a pour dessein de réunir en un ossuaire les restes des morts non identi-tiés tombés devant Verdun, et d'ériger auties tombés devant Verdun, et d'ériger audessus un monument qui comprendra une
chapelle, avec des emplacements pour les
morts des différents cultes. Un ossuaire provisoire a été inauguré le 4 septembre 1919,
en présence du maréchal Petain et d'une
assistance de six mille personnes.

Le monument et l'ossuaire, dont les projets sont à l'étude, occuperont le centre
d'un vaste cimetière. Ils seront situés à mipente entre les forts de Douaumont et de
Thiaumont, à peu de distance de la célèbre
\* tranchée des fusils », et embrassant magnifiquement tout le champ de bataille.
Sur les parois intérieures du sanctuaire Sur les parois intérieures du sanctuaire seront gravés les numéros de tous les régiments qui ont combattu devant Verdun, et aussi, si les ressources le permettent, les noms de tous les soldats tombés sur ce cl'amp d'honneur.

Ce seul exposé de l'œuvre se passe de commentaires. Chacun a dans son cœur toutes les raisons qui la justifient. Peut-être sait-on moins son urgence et sa nécessité matérielle. A l'heure actuelle, aucuns travaux ne peuvent être effectués parce que l'on rencontre des oss nents jusqu'à 1 mètre 50 de profondeur. On sait en effet que, sur un étroit front de 20 kilomètres, ce sont les corps de 400,000 Français qui sont encore sans sépulture décente.

Les noms de tous les bienfaiteurs seront inscrits dans un Livre d'Or qui sera conservé dans le sanctuaire. Un diplôme artistique, signé Georges Scott, leur sera envoye, attestant l'intérêt qu'ils auront porté a l'Œuvre.

voye, attestant l'interet qu'ils auront porté a l'Œuvre.
Les offrandes peuvent être adressées : à Verdun, à Mgr Ginisty, évêque de Verdun, ou à Me Schleiter, notaire; à Paris, à la princesse H. de Polignac présidente, 26, avenue Montaigne, ou à M. Henry de Monthertant, 11, rue Anatole-de-la-Forge. Les autos à la foire de Bordeaux

L'Auto-Injecteur M. M. sera à la Foire de Bordeaux — stand 21, bâtiment E. — avec deux voitures de démonstration. Vous êtes invité à venir vous rendre compte de ses merveilleuses qualités d'économie et de décrassage. Essais sur demande.
S'adresser dès maintenant à la Société de l'Auto-Injecteur M. M., 18 et 20, rue des Chênes-Lièges, à Bordeaux (téléphone 49.25), ou à ses agents régionaux dont la liste a

Accident mortel rue Judaïque Vers neuf heures un quart, mardi matin, M. Paul Ducos, agé de quatre-vingt-trois ans, pensionnaire des Petites-Sœurs des Pauvres, rue Judaïque, sortait de cet établissement quand il fut violemment tamponné par une auto de l'Emaillerie Moderne, conduite par le chauffeur de la maison, Joseph Desclaux, demeurant à Caudéran. L'octogénaire, grièvement blesse dans la région temporale gauche, fut aussitôt relevé et ramené chez les Petites-Sœurs des Pauvres, où il succomba peu après. Pauvres, où il succomba peu après.

Les suites d'une collision Un peu après midi, mardi, M. Achille Barès, demeurant rue de la Cour-des-Aides, 18, passait en voiture avec sa femme rue Mouneyra, quand, à la hauteur de l'impasse Ste-Ursu-le, son véhicule fut tamponné par une automobile. A la suite du choc, M. et Mme Barès furent plus ou moins contusionnés, leur cheval blessé et le véhicule démoli.

Le cheval, s'étant relevé, partit à fond de train dans la rue Mouneyra. Le sous-brigadier Dussidour et son fils, blessé de guerre, habitant la même rue au numéro 213, se trouvant devant leur porte, n'eurent qu'une pensée: celle d'arrêter l'animal emballé. Le fils Dussidour se jeta le premier à la tête du cheval; il fut renversé. Le sous-brigadier s'élança à son tour et put maîtriser l'animal, après avoir été traîné sur un assez long parcours.

Félicitations à ces deux courageux citoyens; sans leur intervention, des accidents se seraient certainement produits, la rue Mouneyra étant très passante à l'heure du déjeuner.

Une enquête est ouverte par le commissaire de police du neuvième arrondissement au sujet de la collision survenue entre l'auto et la voiture de l'imprimeur. M. G..., courtier, demeurant rue Vital-Carles conduisait mardi, rue Judaïque, une automobile Ayant voulu éviter une voiture de place, i donna un coup de volant qui plaça l'auto en

Un piéton blessé

avers de la rue. La voiture, n'étant pas complètement arrêtée, lla buter contre le trottoir, où elle se démolit Un passant, M. Henri Minvielle, a été ren-versé et blessé à la jambe gauche.

A fond de cale

Nous avons signalé qu'un ouvrier peintre travaillant sur le « Martinique » avait fait une chute dans la cale et qu'il avait succombé chez lui peu après. Or, ainsi présentée, l'information est inexacte.

Cet ouvrier, Amédée Marie, a été tout simplement, au moment du déjeuner, en dehors de son travail, et sur le pont du paquebot, atteint d'une attaque de paralysie; il n'a aucune contusion, Transporté aussitôt à son domicile, accompagné par un camarade, il y est décedé en arrivant. Ce n'est donc pas un accident du travail, mais une mort subite qu'une tout autre cause qu'une chute. tre cause qu'une chute.

Accident en gare du Midi Le chef de gare adjoint est victime de son dévouement

de son dévouement

Mardi soir, à 18 h. 30, quelques instants avant l'arrivée de l'express 102, venant de Cette, on s'aperçut qu'un chariot de la poste était resté sur la voie. Un homme d'équipe se hâta pour le ramener sur le quai. Cette opération s'effectuait, mais l'homme d'équipe courait du danger, car l'express approchait. N'écoutant alors que son courage, M. Albafouille, chef de gare adjoint du Midi, se porta aussifôt sur la voie pour aider à retirer le chariot. Par malheur, au même moment, la locomotive du 102 heurtait le petit véhicule, qui fut projeté sur M. Albafouille. Ce dernier a été sérieusement blessé; il a une jambe fracturée et souffre de lésions internes. On l'a transporté mercredi matin à l'hôpital Saint-André.

Nous exprimons à M. Albafouille, victime de son dévouement, nos soulaits de prompte et complète guérison.

Les écumeurs des quais

A L'INSTRUCTION C'est M. le juge Lanoire qui est chargé de suivre l'instruction de cette affaire.
On a appris que les écumeurs arrêtés dans les circonstances que nous venons d'indiquer avaient assisté, lundi après-midi, à l'audience de la cour d'assises où se jugeait un vol qualifié commis également sur les quais et que c'étaient eux qui avaient applaudi le verdict d'acquittement rendu par le jury. Il avait été, au cours des débats, parlé de l'un d'entre eux par deux témoins, des agents qui, l'ayant arrêté, avaient dû le relâcher faute de preuves de sa culpabilité.

Exploits de bandits Place Gambetta

Vers une heure, mercredi matin, M. Jules Grieu, âgé de quarante-deux ans, capitaine du voilier «Théodore-Victor», demeurant à Fécamp, 37, boulevard des Belges, passait place Gambetta quand, à l'angle de la rue Dauphine, il fut assailli par deux rôdeurs. L'un d'eux lui tira un coup de revolver à bout portant, le blessant au visage.

Les malfaiteurs, profitant de ca que l'efficient blessant au visage.

Les malfaiteurs, profitant de ce que l'officier marinier était comme étourdi, se ruèrent sur lui, le renversèrent sur le trottoir, et pendant que l'un le maintenait dans l'impossibilité de bouger, l'autre lui enlevait un carnet de notes et son portefeuille renfermant 1,200 fr. en billet de bengue. Après que les rôdeurs détailes de bengue. ets de banque. Après quoi, les rôdeurs déta-

Accourus au bruit des détonations, des agents aidèrent M. Grieu à se relever et l'accompagnèrent à la Permanence, où il déposa une plainte. Le capitaine du « Théodore-Victor » a four Le capitaine du « Théodore-Victor » a four-ni de ses agresseurs un signalement qui con-corde avec celui de deux individus qui avaient été vus peu d'instants auparavant par les agents à l'angle de l'Intendance et de la rue Vieille-Tour.

dans lequel était une coupure de dix francs.

Une fusillade rue de Cursol

De braves gens se prennent réciproquement pour des malfaiteurs! Vers trois heures, mercredi matin, M. Joseph Haliona, âgé de Guarante-sept ans, Algérien d'origine, marchand forain, demeurant rue de Belfort, 32, se rendait avec Algérien d'origine, marchand forain, demeurant rue de Belfort, 32, se rendait avec sa femme dans une commune de la banlieue où se tient une foire. Comme le couple passait place de la République, il attira l'attenticm du sous-brigadher Jamet et des agents Servet et Lafourcade.

Il faut dire que le marchand forain portait sur l'épaulle un ballot voluminaux contenant les articles qu'il avait l'intention de vendre à la dite foire.

Mais les agents pensèrent que l'homme au ballot était un écumeur, comme il y en a tant, hélas l' dans notre chère cité. Ils s'avancèrent donc pour l'interpeller. Dans la nuit, M. Haliona ne s'aperçut pas, lui, qu'il avait affaire à des représentants de la loi. Il prit même Jamet, Serret et Lafourcade pour des bandits nocturnes, Pensant qu'ils allaient se ruer sur lui, il abandonna son fardeau et détala de toute la vitesse de ses jambes dans la direction de la rue de Cursol, se retournant de temps à autre pour décharger son revolver sur les agents Serret et Lafourcade, lesquels lui donnaient la chasse. Ceux-ci ripostèrent, tirant les six balles de leur revolver pour effrayer l'Algérien, qui refusait de s'arrêter, ainsi que le lui criaient les agents.

Cours Victor-Hugo, M. Haliona put être

le sous-brigadier Jamet. La pauvre femme pleurait à chaudes larmes. En entendant la fusillade, elle avait cru que son mari était tué. Elle ne put cacher sa joie en constatant que ses craintes ne s'étaient pas réalisées.

L'homme fut invité à reprendre son ballot, et l'ont prit le chemin de la permanence. Là, tout s'expliçua. La fusillade était le résultat d'une fâcheuse méprise. Par bonheur, personne n'avait été atteint par les projectiles.

M. Haliona sera poursuivi quand même... mais pour port d'arme prohibée. La chasse aux filous

Présence d'esprit d'un gardien de la paix Mardi après-midi, un individu qui stationnait devant l'étalage du magasin de Mme Krivitzky, marchande de nouveautés, 54, quai de Bourgogne, s'emparait soudain d'un pantalon et d'un veston. Ayant roulé ces vêtements, il allait les emporter quand, son geste ayant été vu, des cris : « Au voleur ! » retentirent. Le filou laissa tomber sur le trottoir le produit de son larcin et détala par le cours Victor-Hugo et la rue de la Rousselle.

L'agent Lespine, de service dans le quartier, s'élanca à la poursuite du fugitif Calvici flait s'élança à la poursuite du fugitif. Celui-ci filait tel un zèbre. Une automobile passait. Lespine la fit arrêter, y prit place et il donna ainsi la chasse au voleur. Deux minutes plus tard, celui-ci était capturé. Il a nié le fait qu'on lui reproche croche.
C'est un sujet américain, se disant employé
le commerce, habitant rue Huguerie. Sans saroir de quoi il s'agissait, des gens s'attroupèrent quand l'Américain fut rejoint, et peu s'en
lallut qu'on ne lui fit un mauvais parti.
L'écumeur d'étalages a été envoyé au dépôt.
Il convient de féliciter l'agent Lespine pour sa Malfaisants personnages

Dans la soirée de dimanche, cinq individus, entrés dans les dépendances de la gare de Bègles, ne trouvaient rien de mieux à faire que de piétiner des caisses et colis divers. Un homme d'équipe, M. Bedos, témoin du fait, invita le groupe à s'éloigner. Pour toute réponse, un des malandrins roua de coups M. Bedos.

Le chef de gare de Bègles, informé, accourut au poste d'aiguillage n. 4, où se tenaient alors les cinq chenapans. Il était accompagné de M. Castillo, facteur mixte, du garde Varaillon et de plusieurs autres personnes. garde Varaillon et de plusieurs autres personnes.

M. Castillo, qui marchait en tête du groupe, lut frappé par les énergumènes qui, ensuite, détalèrent. Quatre d'entre eux purent franchir aisément une clôture; quant au cinquième, il fut arrêté par le garde Varaillon et a été remis aux mains des gendarmes de Bègles. Ses complices sont recherchés. Ajoutons que ceux-ci guettèrent dans la soirée le passage de M. Castillo et qu'ils le frappèrent de nouveau.

L'individu arrêté sera poursuivi pour infraction à la police des chemins de fer et coups et blessures à agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Station thermale des Sources ferrugineuses de Gazinet

La direction de l'hôtel et restaurant des «Sources» informe la clientèle sélect qu'elle trouvera dans ce charmant site ombrageux une cuisine soignée avec tout le confort voulu et désirable.

MM. les Automobilistes peuvent s'y rendre par la route d'Arcachon et par la route de Canéjan, qui est très agréable et en parfait état. MM, les Voituriers y trouveront aussi une remise moderne.

Il ne sera pas reçu en aucune façon les personnes apportant des provisions.

Les crèmes et entremets sucrés à la Saccha-rine "Usines du Rhône", sont excellents.

Au Palais

COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE Présidence de M. le conseiller SAILLARD

Odieux attentat

Le 7 mars 1920, à Pineuilh, arrondissement de Libourne, un cultivateur espagnol, Pablo José Barés, agé de dix-sept ans, a commis le crime de viol sur une jeune fille de seize ans. L'ayant rencontrée assez loin du village, il l'avait entraînée de force dans un bois, et frappée violemment jusqu'à ce que, s'étant évanouie, elle fut à sa discrétion.

sa discrétion.

Les débats de cette affaire ont eu lieu à huis clos mardi après-midi.

Requiert M. l'avocat général Lamothe; plaide, Me Mareilhe.

Sur verdict al rmatif, mitigé par l'admission des circonstances atténuantes, Pablo Barés est condamné à cinq ans d'emprisonnement.

Attentat à la pudeur A l'audience de mercredi matin a com-paru le journalier Pierre Touzel, âgé de soixante-cinq ans, domicilié à Camarsac, accusé d'attentat à la pudeur commis sans violences. Sa victime est une fillette de sept ans. Il a été condamné à trois années d'emprisonnement.

Ministère public : M. l'avocat général Baraduc. Défenseur : M° Chauliac.

La Cire molle"LA PAYSANNE Brillant Instantané pour Chaussures

Seul fab LAJOANIO, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde

Informations

Chemins de fer

Casino de l'Intendance et de la rue

Vieille-Tour,

Ouai Sainte-Croix

Mercredi encore, vers trois heures et demie
du matin, le manœuvre Victor Guillemeton,
demeurant rue des Argentiers, 29, se rendait

Casino de fer

ORLEANS, — La gare de Bordeaux-Bastide
acceptera sans inscription préalable et jusqu'à nouvel avis les marchandises de toute
nature à destination du réseau P-O., sauf
Paris-Ivry, gare pour laquelle îl ne sera recu qu'une expédition de 1,000 kilos par jour
pour un même expéditeur à un même desti
SCALA. — 8 h. 30 : La Fonc
CASINO DES QUINCONCES. — 5 h. : Concert
Promenade 8 h. 30 : Eh bien ! dansons ! rev.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : La Première Bisque
et Dufleuve.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : Ca va gazer !
ALHAMBRA-DANCING. — 8 h. 30 : Danse.
ALHAMBRA-DANCING. — 8 h. 30 : Patinage et bal.

seaux Nord et Est par Juvisy seulement.

MIDI. — La Compagnie des chemins de fer du Midi a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 9 juin courant les trains ci-après seront rétablis:
104 (entre Cette et Bordeaux), 111 (entre Bordeaux et Toulouse), 5 (entre Bordeaux et Lamothe), 3,063 et 3,062 (entre Bordeaux et Arcachon), 3,062 (entre Arcachon et Lamothe), 8 et 23 (entre Morcenx et Bayonne).

Tous les trains entre La-Négresse et Biarritz-Ville, sauf les trains 3,151 et 3,120, 22-664 et 697-111 entre Bordeaux-Saint-Jean et Bordeaux-Bastide.

MIDI ET OUEST-ETAT. — La gare Bordeaux-Saint-Jean (P. V.) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le vendredi il courant les expéditions à destination du Midi et du P-L-M. inscrives : dans le groupe II, du n. 5,141 au n. 5,60, et à destination de l'Etat (ancien Ouest), dans le groupe II, du n. 471 au n. 650. Elle acceptera également, à destination des ports de mer seulement, les wagons complets vins et alcools (7,000 kilos minimum) inscrits dans le groupe III, du n. 3,900 au n. 3,970. Emprunt municipal de 1891

Le 41e tirage de l'emprunt de 1891 sera effec-ué le jeudi 10 juin prochain, à dix-sept heu-es, dans le hall des services financiers de la Ville.
Vingt-trois séries de dix numéros seront extraits de la roue et les obligations correspondantes remboursées à la somme de 499 fr. 52 à partir du ler juillet prochain.

A l'apéritif, buvez VERMOUT BOB Vous aurez de l'appétit et vous serez toujours de bonne humeur.

Communications

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS CONTROLEUR DES DENREES ALIMENTAIRES D'O-RIGINE ANIMALE. — Un concours pour l'admission , l'emploi de contrôleur des denrées alimentaires d'ori-ine animale aura lieu à l'hôtel de ville les vendredi 25 t samedi 25 juin 1920. — Les renseignements concernant les conditions de ce oncours sont tenus à la disposition des intéressés, à la aairie (division de la police administrative lre section), à les demandes d'inscription devront être déposées du au 19 juin inclus 1920. ANCIENS MILITAIRES

ASSOCIATIONS DIVERSES

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE DE LA TRESORERIE. — La Société des anciens élèves de l'école laique de la rue de la Trésorerie donne son bal salle Grich, 72, rue de Marseille, le 12 juin 1920, à 21 h., au profit des enfants nécessiteux. Prix d'entrée : cavalier, 3 fr.; dame, 2 fr. COURS ET CONFERENCES



Chronique Théâtrale

APOLLO-THEATRE «L'Amour veille» est une manière de proverbe dont le talent fertile en ressources scéniques de MM, de Caillavet et de Flers a su l'aire une comédie fine, tendre, gaie, spirituele, touchante. C'est l'histoire d'un amoureux transi, Ernest Vernet, auquel Jacqueline, la lemme qu'il aime en secret, vient dire un jour se vanger d'une servet, vient dire un jour

ne. Mmes Bernard, Maupré, Athys, Baze. Bor-le; MM. Vavasseur, Raysse, Coquelet — co-nédien souple et sûr — donnent à la pièce la souleur, l'accent qui complètent le succès.

APOLLO-THEATRE THEATRE DES BOUFFES

ouverture de la saison d'été aura lieu le vendredi ourant, avoc « Moins Veuve que Joyeuse », fantaisie rois aotes, d'Alex Coutet, interprétée par une trou-omplète avec trois grands ballets. TRIANON

TRIANON

Revue: « Non, sans blague !... » continue sa brils carrière avec un succès toujours égal. C'est un
me pour les yeux, un régal pour l'esprit, un enatement des oreilles. — Vendredi, gala fleuri, schnouvelles. La Revue commence tous les soirs, à 9 h.
Joudi, matinée à 2 h. 30. Location ouverte tous les
s, de 10 h. à 6 h. Téléphone 47-16. CASINO DES QUINCONCES

CASINO DES CONNESS

COROCTE-Promenade sont devenus le rendez-vous familles, des amateurs de musique; des étrangers passage qui fêtent les merveilleux programmes de hestre du Grand-Théâtre Le concert de jeudi sera cé par M. René Chauvet. Le soir et les dimanches êtes, la Rev ue déroule ses splendeurs de féerie soites, la Rev ue déroule ses splendeurs de féerie soitale et spirituelle qui enlèvent la salle. L'inimitatiale et spirituelle qui enlèvent la salle. L'inimitatiale et spirituelle qui enlèvent la salle. L'inimitatiale de la commence de

ALHAMBRA Sur la scène. Dufieure, infentrable dans ses nouvel-les chansons. Tout le monde voudra entendre celle du «Jazz-Band», le gros succès de cette semaine. Une spi-rituelle saynète de H. Lavedan, « la Première Bisque ».

Tous les soirs, Sarthel, le fin diseur. — Vendredt 11 jun, grand match de boxe: Gaby Favereau contre Larrée. — Samedi 11 jun, concours de chant, inscriptions reçues au théâtre. La revue « Ca va gazer » continue sa marche triomphale. SAINT-PROJET-CINEMA La Luxure, avec F. Bertini. Bientôt, les Rois en exil. OLYMPIA-CINEMA-PALACE

nous. Plus que deux représentations. Jeudi, en et soirée, dernières de : «L'Amour rénovateur»; », 3e épisode (d'énigme en mystère); « Actua-c. Location. Téléphone 13-38. ALHAMBRA-DANCING Apéritifs-Concerts dansants, jardins. Entrée gratuite. AMERICAN-PARK Chaque jour, en matinée : Thé-Tango; en soirée, dan-ning et cinéma en pleir air. Patinage toute la journée THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

CRÈME LYSORINE Donne un teint de BEAUTÉ LYSORINE merveilleux

SPECTACLES du 9 juin GRAND-THEATRE. - 8 h. 30 : La Marche nuptiale.

APOLLO. — 8 h. 30 : L'Amour veille.
TRIANON. — 8 h. 30 : Non, sans blague ! revue.
SCALA. — 8 h. 30 : La Folle Escapade.
CASINO DES QUINCONCES. — 5 h. : ConcertPromenade; 8 h. 30 : Eh bien ! dansons ! rev.
ALHAMBRA. — 8 h. 30: La Première Bisque

TOUS SYSTEMES DE DENTIERS

WESHARD 14, Place Gambette (angle Porte-Dijeaux). GARNITURES DE CHEMINÉE

ÉTAT CIVIL DECES du 8 juin

Hélène Confih, 10 jours, rue Caussade, 7.

Suzanne Holtz, 12 ans, rue de l'Arsenal, 32.

Paul Laurent, 17 ans, rue Frédéric-Bastiat, 20.

Moïse Pastours, 35 ans, rue Frédéric-Bastiat, 20.

Adrien Raby, 43 ans, rue Noire-Dame, 88.

Hélène Masson, 66 ans, rue du Portail, 9.

Jean Périquoi, 72 ans, rue Judaique, 157.

Jean Demons, 77 ans, r, du Champ-de-Mars, 15.

Marie Fauque, 81 ans, rue Brémontier, 1.

Paul Ducos, 83 ans, rue Judaique, 181. DECES du 8 juin

Economisez en faisant teindre et nettoyer Teinturerie ROUCHON. - Téléph. 15-10

CONVOI FUNEBRE Le Doyen et le Corps culté de médecine et de pharmacie ont la dou-eur de vous faire part de la mort de leur regretté collègue,

professeur honoraire à la Faculté, officier de la Légion d'honneur. Obsèques : Jeudi 10 juin. Réunion à la maison mortuaire, 15, rûe du Champ-de-Mars, à neuf heures un quart.

CONVOI FUNEBRE M. et Mme Jules Dufants, M. et Mme Jacques Zendre-Laforest et leurs enfants, M. M. Jonquières, M. et Mme A. Lemesle et leurs enfants, Mme et Mlee Limouzin et la famille Vessière prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Raymond CABARET, née Emma VESSIÈRE,

CONVOI FUNEBRE Mmo Ch. Durant, Miles Durant, Miles Durant, Miles Durant, Miles Michaelsen, Lapeyre, Garrigat, Buron, Durant et Hostein prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Charles DURANT, leur époux, père, frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu le jeudi 10 juin, à onze heures.
On se réunira à la porte principale de la Chartreuse, à dix heures trois quarts.
Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.
Il ne sera pas fait d'autre invitation. Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

ARGENTERIE d'OCCASION vendue au-dessous du cours PLATEAUX -- COUTEAUX argent et ivoire OBJETS DIVERS -- Grande quantité de Couverts

RÉPARATIONS SOIGNÉES

MONTRES COMPLIQUÉES à ORDINAIRES

DESTOUESSE, 66, rue Sainte-Catherine, 66, Bordeaux

M. Adolphe GARGUET,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance compes funeb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS M. Ermend-Bonnal et bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de Mm ERMEND-BONNAL et qui ont bien voulu leur donner des marques si touchantes de sympathie.

REMERCIEMENTS M. et Mme H. Pérou et leurs familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils, M. Louis-Jean-Jacques PÉROU, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

AVIS DE DECÈS Les familles Galgnehac, Nueffer, Pécaut, Malvoisin, Hyaire, Dagorette, Cathalo et Descamp ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jeanne GAIGNEBET. décédée accidentellement le 3 juin.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Chartreuse, dans le caveau de famille.
Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité. Pompes funeb. mun., 11, r. 'e Belfort. Tel 329.

BOURSE DE PARIS

du 3 juin 1920 BULLETIN FINANCIER

DIVERSES. — Crédit Foncier égyptien 3 3, 475; 4 2, 532 VALEURS EN BANQUE

Chantiers et Ateliers de la Gironde Société anonyme au capital de 10,000,000 de francs. Siège social : à Paris, 3, rue Montalivet.

MM. les Actionnaires sont convoqués en MM. les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le vingtneuf juin 1920, à onza heures précises, à 
Paris, 42, rue d'Anjou, à l'effet d'entendre 
le rapport du conseil d'administration et 
celui des commissaires, d'approuver les 
comptes de l'exercice 1919, de fixer le dividende et de nommer deux administrateurs 
sortants, ainsi qu'un ou plusieurs commissaires des comptes.

Pour avoir droit d'assister à cetté assemblée, ils devront être porieurs de dix ac-

Pour avoir droit d'assister à cetté assemblée, ils devront être porteurs de dix actions au moins et les déposer avant le vingtquatre juin 1920 au siège social, à la Banque de l'Union parisienne, 7, rue Chauchat, à Paris, ou au Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris, et dans ses agences, en échange d'un récépissé nominatif. Le Conseil d'administration. CHRONIQUE MARITIME

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le va-leur « Saint-Louis », qui a quitté notre rade nardi dans la soirée, à destination de Puerto-columble, puis des ports du Pacifique (via anama), a embarque 3,000 tonnes de diverses narchandises. COURRIER DU SUD-AMERIQUE

Le paquebot « Sa lara », commandant Barbot, de la Compagnie Sud-Atlantique, qui avait embarque ses passagers et la poste mardi matin et dans l'après-midi, a quitté son poste du quai Carnot à la marée de vingt-deux heures, à d'estination du Sénégal, du Brésil et de la Plata (via Leixoes et Lisbonne).

A bord, 120 passagers de chambre et 40 d'entrepont. UNE NOUVELLE UNITE SUR' LA LIGNE DU MAROG

Le paquebot «Empire», futur «Volubilis» iont nous avons annonce dans notre préce lente édition la prochaine mise en service

mardi soir et s'est amarré au poste du quai Carnot.

L« Empire» vient de Liverpool et est monté par un équipage anglais. Ce n'est que dans quelques jours que de vapeur sera francisé et chngera de nom.

Ce paquebot sera l'objet d'une remise à neuf absolument complète avant sa mise en service. DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER Courriers à poster vendredi 11 juin, pour les lestinations suivantes : Tunis, l'Ile Rousse, Calvi, Ajaccio, Propriano et la Corse, départ du paquebot « Numidia », de Marseille, le 13 juin.

Les Indes angiaises, la Chine et le Japon, départ du paquebot japonais «Shidzuoca-Maru», quittant Marseille le 13 juin.

Montréal, le Canada et Terre-Neuve, départ du paquebot « Scotlan », du Havre, le 13 juin

--AVIS AUX PORTEURS DE CONNAISSEMENTS POUR LE VAPEUR AMERICAIN «JASON», VENANT DE NEW-YORK

VENANT DE NEW-YORK

La KERR STEAMSHIP COMPANY, 38, cours de l'Intendance, informe les réceptionnaires des marchandises ou porteurs des connaissements, que le vapeur américain «JASON», venant de New-York, est arrivé à Bordeaux et a commencé son déchargement.

Les réceptionnaires sont informés que les marchandises qui leur sont destinées seront à leur disposition dès leur mise sous palan, et ils sont priés instamment de retirer leur bon à livrer chez M. Morandière, agent de la KERR STEAMSHIP COMPANY, 38, cours de l'Intendance, pour en prendre livraison sitôt le débarquement de ces marchandises effectué.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. H. FERRIERE, courtier maritime, 9, place Richelieu.

AVIS

M. A. OTERO, 5 bis, rue Esprit-des-Lois, a Bordeaux, consignataire du vapeur espagnol SUEVIA, venant de Vigo, informe les réceptionnaires de marchandises ou porteurs de connaissements, que ce vapeur est arrivé à Bordeaux mardi 8 juin et s'est amarré quai Carnot, poste 7, où il débarque sa cargaison de diverses marchandises.

Les marchandises eront, dès leur mise sous palan, à la disposition des réceptionnaires, qui sont instamment priés de retirer leur bon à livrer chez M. Otero, pour en prendre livraison sitôt le débarquement de ces marchandises effectué.

Faute de quoi, ces marchandises seront mises sur quai, sur chalands, et camaçanées en en trepôt, si besoin est, aux frais et risques de réceptionnaires.

Le transporteur, l'entrepreneur de déchargement, les services de gardiennage et de ilvraison, déclinent par le présent avis toute responsabilité en ce qui concerne les vols, l'incendie et toute détérioration quelconque de la marchandise, sur quai, chalands ou entrepôts, et pouvant résulter notamment de la pénurie de prélarts et tréteaux.



L'Expert en postiches, ses raies sont une merveille d'art, s'adaptant aux dames de tout age. Stock considérable de cheveux de frisure naturelle. TOUPETS POUR MES-SIEURS, garantis INVISIBLES. Tous les postiches sont fabriqués dans nos Ateliers. Salons d'essayage. HENRY, cours du Cha-neau. Bourg. & Tallabana. 40.21 Pardenur.

Exquise boisson de table à base de fruits frais PRÉPARATION INSTANTANÉE P. MONFORT. 66, boul. Port-Royal, Paris Flacons pour 40 litres..... 2 fr. 50
Flacons pour 25 litres..... 5 fr. 50 En cente : Pharmacies . Herboristeries . etc.

Rajeunit le Visage et le Corps DE LA FEMME De 3 à 5 pilules par jour.
Dépositaire pour BORDEAUX :
Ph' BOUSQUET, 8, Rue Ste-Catherine

MOTOS - VELOS

sur Pneus Pirelli Agent général pour la France : Q. MALINVERNI, 120, av. Ch.-Elysées, Paris.

Libourne : DUMEZIL, 42, r. Waldeck-Rousseau. Ambarès : FERNAND et LOUIS LUGUET.

BRIQUET PARISIEN

en von adressaus egs Etablissements JAMET-BUFFEREAU

40. cours do "n.endence

Les Directeurs ; G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

XTERMINATEUR COLBERT tue PUNAISES et œufs.
RATICIDE DES CAGNAS,
détruit RATS et SOURIS,
Magasins de l'AQUITAINE. POUR créer AFFAIRES par correspondance CHEZ SOL Ec. G. Gabriel, à Evreux. HUILES et Savons. Repr. ddes.

- Fortes remises.

A. MACHY, SALON (B.-d.-Rh.).

A. MACHY, SALON (B.-d.-Rh.). ACHETE CHER VIEUX DENTIERS même BRISÉS BEAU, 31, r. Esprit-des-Lois, Bx.

A VENDRE ROULEAU COM-PRESSEUR A VAPEUR de 15 tonnes, état de neuf. S'adresser Union Com-merciale de Bordeaux-Bassens, L' cours du XXX-Juillet, 1. Bdx. MEUBLES EN SERIE. Spécialités de bois cialités de bois armeires bois blanc 2 portes, petits buffets, etc., etc. Gros, & gros. R. Arrivé, ameublements, 8, pl. Mériadeck, Bordx.

SOUFRES GRE sont utilisés depuis 30 ans.
Les plus actifs,
Les plus économiques.
Des milliers de références.
— NOTICE GRATUITE —
7, rue Lafayette, 7, Bordeaux. OLIVER No 10, neuve, v. FOX, 39, r. Sainte ne. Location machines millon, 251, rue Judalque, Bdx.

DESSAC, petit château 12 pièces avec gr. jard., beaux ombrages, libre de suite, à vendre, Me Brezzi, notaire. Pessac (Gde)

VINS BLANCS GIRONDE ...... ET ROUGES GRONDE ...... REVENTE EN GROS ...... Lcr. Ternes, Ag. Havas, Bdx. A V. PANHARD limous. parf. état. S'adresser : Garage, 4, cours Fénelon, PERIGUEUX.

BRIQUES CONDUITE INTÉRIEURE

TENTES - BACHES VOILERIE JOACHIM
1 bis, q. Salinières, Bx. Tél. 32-18 N'OUBLIEZ PAS!!!

CAPOTAGE D'AUTOS

ue LOUIS, 15, r. Margaux, chète tous les vieux denti nème brisés, jusqu'à 10° la d le rien vend. sans le consul 300 fr. qui procurera 2-4 piè vides Bdx ou banlieue, bres de suite ou plus tard. dré, 49, quai Bourgogne, Bord AUTOS A VENDRE 18 HP RENAULT landaulet, éclairage électrique; 12 HP DELAGE, coupé 1914; 10 HP ALBA, torpédo (neuve) Pneus de toutes dimensions. Garage: PALAIS DE L'AUTO 34, rue Huguerie, Bordx.

REPRÉSENTANT parfumerie, droguerie et macie est demandé par tr portante maison de ma Usine LATASTE Tol. 18.87 TEINTURERIE, 3, rue Lescus. Bord\*
Replongeage de Tissus
TEINTURE en PIECE et en FLOTTE
Travaux pour Confrères CAMIONS AUTOMOBILES

CARAMEL

1361 l'hecto vin rouge extra 24, rue de Saget, 24, Bord J'ACHETE TOUT Mobilier, Vestiaire, etc. MASSEZ, 26, r. Roquelaure, Bx. Barrett portative Machine à additionner et à calculer.

CORONA de bureau et de voyage. Vente au comptant et par mensualités (nºº franco). 52 allées de Tourny, Bordx. 52 SACS VIDES

rendraient fret entre Bordx Saumos. — Successeurs PELLE TIER, 12, c. Chapeau-Rouge, Bx

pour rhum, amer. vins divers, etc.

Pratique et économique 52 INTER - OFFICE 52 Allées de Tourny. 52 MACHINE A ECRIRE PLIANTE

La Maison NEUSY, de Bordeaux, est la mieux fournie de la place. Toutes dimensions et 1ºº choix. Cureaux: 59. r. Soissons. T. 50.78

1/2-MUIDS

ÉLECTRICITÉ Demander liste matériel dispon SELF, 103, r. Saint-Lazare, Pari Belle situation financière

ALIMENTATION corée, tapioca, sucre, vanille. Agents accept. Produits GRA GNAN, 98, r. Grignan, Marseille. FORDS

section du Matériel vinicole. Ecr. DIBLE, Agence Havas, B J'ACHÈTE meubles, Iaines, plumes ou débaras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J. Carayon-Latour, 75, Bdx.

E LIQUIDE aux plus offran

douelles chênes pour dem muids. — Faire offres : COMI TOIR, 11, place Tourny, Bord:

LYSORINE CRÈME et POUDRE de Av. JOLIE MAISON bourged pr. Nansouty, 9 pièc., jard garage, cause départ, 110.0 200 francs de Récompense nouvelles de machine smith Premier N. C. M. 50103. disparue 23 avril. Multbranch, 68, quai des Chartrons. 68, Bordeaux.

SYPHILIS (Guérison contrôlée), RÉTRÉCISSEMENTS ECOULEMENTS. Traitement en une séance. CLINIQUE WASSERMANN, 28, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX Bâches Henri ROY

Commerce tissus à céder, bén net 250,000 p. an. Pas d'int<sup>re</sup>. S'ad. Pézeau, rep<sup>\*</sup>, La Rochelle. TUILES creuses stock 525t mille. Briques géantes 575 fr. LA-COSTE, 14, r. Poquel. Molière, Bx A V. superbe torpédo grande marque, état de neuf. LATA-PIA, 10, rue Lorte, Le Bouscat. A VENDRE 2 fortes charrettes un grand tombereau, ensem-ble ou séparément, bon état MANUEL, à Cherves-de-Cognac

Toutes Opérations de BANQUE et BOURSE SERVICE RAPIDE POUR LA PROVINCE — SILHOL, 5, Rue Bergère, PARIS. SAGE-FEMME c. Pasteur, 5, près ba Caudéran. Bx-Caudéran. Consult DENTIERS GARANTIS, depuis 7 fr. la dent

LIRE: L'ALLIANCE DES FA-MILLES, dépôt de kiosques Directa, 59, r. Rodrigues-Pereire

A. V. bícyclto hamo B. S. A. roue Bibre, 3 vTt. ét. neuf, 450t. Vis. Bx sur dde, de Tapol, Tonneins. SUIS ACHETEUR de sciage chène ayant 2 ans minim. de debit. Comptoir, II, pl. Tourny, Bx. A VEND. tracteur Latil garanti nf 26,000 fr. Arnaud, café du Square, Romorantin (Loir-et-C.) GITROEN, torp. 4 pl. sortant Gusine à v. 20,000°. Ec. botte pos-tale 1, Chatelaillon (Char.-Inf.).

A V. cte Panhard 1918, jumelés Michelin; torpédo De Dion 12 HP. parfait état; 57, route du Médoc, 57, Le Bouscat (Gde). des BONS de DÉFENSE NATIONALE MACH REPARATION IRE NATIONAL TYPEWRITER Co 17, place du Parlement. Tél. 44.62 Banque ALEX. FELSENHARDT CHANGE DE MONNAIES -- COUPONS MANUEL, à Cherves-de-Cognac.

Ligon papiers peints, 37, c. Portal

demandé, 24, c. de la Somme.

A louer vide gde pièce p. bur
demandé, 24, c. de la Somme.

Toutes les formes de Syphilis sont guéries en associant ou variant, selon les cas, les traitements nouveaux: 606-914 et Sérums. — Guérison contrôlée par l'analyse du sang. — Correspondance discrète. — Institut Sérothérapique du Sud Ouest, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux. L'application du 606 et des sérums assurant la guérison contrôlée de la SYPHILIS, des MALADIES URINAIRES et leurs complications (RETRECISSEMENTS, BHUMA LISMES ECZEMA, etc.) se fait tous les jours à l'INSTITUT SEROTHERAPIQUE. BORDEAUX, 25, RUE VITAL-CARLES

Brochures et renseignements gracteuw sur demande au Médecin-Chet

Apr. Nansouty, 9 pièc., jardin, garage, cause départ, 110,000°, Ecrire HANS, bur. du journal AV. ECHOPPE 6 pièces dont 4 vides, louée 2,600, px 33,000 ECHOPPE pr. Ornano, 6 pièc. libre dans 8 jours, 26,000 francs Perrotteau, 41, r. Madrij, Bx

Fournitures pour bourreliers Stock toiles de tous genres. Henri ROY

200 barriq. bordel. ressuivie Vaysse, r. Chais, Libourn CITROEN torpedo 4 places sor tant usine, livrable suite 20,000. Mme GUIET, Chalet Pins Saint-Palais-s.-Mer (Char.-Inf.) CAMION BERLIET, 5 tonnes CHAMBRE, glace, piano, salor lavabo, a v.; 92, c. d'Albre CAMION PIERCE - ARROW tonnes. ét. neuf à vend. Visit ), rue Dubessan, à Bordeau

LOUER maison meublée ubes. Robinets, Raccor MATERIEL D'INCENDIE EXFINCTEURS
M. LEDOUX & C. Ingr-Constr
10. pl. du Vieux-Marché, Bdx
Catalogue nº 13 D gratis VOIE 0.60, plaques tournan wagonnets disp. rég WEITZ, 1, r. Gme-Brochon, E

SCHNEIDER, type autobus, 5 ta-schneideau, 5 "×2"; WHITE, 41.

DOMAINE ET CHATEAU DU TERTRE gaux, Médoc; canton de Castel-nau (Gironde). VIGNOBLES CRU CLASSE Confenance 115 hectares, libro de location.

ON DEMdo ménage pour env. Bordx, mari intér. et jar-din, femme tout faire. Réf. Ecr. UZESTE, Agence Havas, Bordx **GOUVERTURES** 

Négociants, industriels

iquid, judic, et tous procès par grang, amiable, Solution garti Consultations gratuites toyer, 59, r. Pal.-Gall. Tél. 25 SITUATION AVENIE demdo dame ou jeune no demant faire chef de bure CURE CURE
RADICALE
S'adr. 19, r. des Augustins, Bdx.

PHARMACIEN ay. spécialité désire par ailleurs utiliser son
diplôme. Ecr. Yvon, Havas, Bx.

PERDU vendr. 4 juin, trajet r

Lamourous. du Teich et Pessac, aumre-comte, ct bourse arge
et mouch. C.C. Rap. 155, r. Pessac

aux porteurs de connaissements pour le vapeur américain JA-SON, venant de New-York. Le vendredi ii juin, à 1 h. 30

MOBILIER DE BUREAU Mo MOLLENTHIEL, avoué, Bords 9, rue Vital-Carles, 9. M° LE BARAZER rurenne, 199. M. a p., 25 francs; 20 maison et cour, Sauce, 15. M. à p., 20,000 fr. visite : le 10 lot, mardis, de à 4 h.; le 20, de 3 h. à 4 h. Garrau, avoué colicitant. HOTEL DES VENTES 7. rue Voltaire. VENTE AUX ENGHÈRES

CAMIONS U. S. A. 6 T Parfait état, revisés, dep.,000. Tracteurs, camionnett emorques tous genres, très ba prix. AUTO TRANSPORTS, l' que Félix-Faure, 13, Paris (15e AV. BEAU TORPEDO F. N. 12 HP, peinture neuve, bon état de marche. Camionnte mono de Dion 9 HP, 2 carrosseries, bon état. S'abst. d'écrire. Tél. 16: Laporte, Châtelaillon.

WENTE AUX ENCHERES

FERS feuillards pour barriques 100f % k. Henault, Libourne. Perdu dim. r. Abatilles, Arca-chon, broche perles fines et sa-phir. Rer Privet, 9, r. Lalesque. Réc. Tonneliers demandés pour faire travail chez soi. S'adr. 19, r. des Augustins, Bd:

Vendredi 11 juin 1920, à une heure et demie de l'après-midi, il sera vendu :
TRES BON CAMION-AUTO NACH-OUAD, avec remorque 4 roues, bâché, en parfait état.
Camionnette Motobloc 16 HP, 1,5/1,800 k. en parfait état de marche, Marche.

Au comptant et 10 % en sus. PERDU lundi matin il heures, trajet rue Turenne, pl. Pey-Berlan, sac en argent renfermant enveloppe bleue av. adres. contenant paire boucle oreilles brillants, une bague solitaire, un bracelet extensible rubis et brillants. — Rapporter 154, rue Turenne, 154. Forte récompense

M' LE BARAZER

Vente après faillite